

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.24/2-PBC.17/2
23 mars 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ISSN 1020-766X

TABLE DES MATIÈRES

Message du Directeur général.....	v
CHAPITRE PREMIER: 2000: UN NOUVEAU PAS EN AVANT...	1
A. L'ONUDI en tant que forum mondial de l'industrialisation	1
B. Le service de coopération technique de l'ONUDI.....	5
CHAPITRE II: PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES.....	13
A. Politiques industrielles et recherche	14
B. Statistiques et réseaux d'information	14
C. Qualité, normalisation et métrologie.....	15
D. Promotion des investissements et de la technologie.....	16
E. Développement du secteur privé	18
CHAPITRE III: APPUI SECTORIEL ET VIABILITÉ ÉCOLOGIQUE	21
A. Agro-industries et appui sectoriel.....	22
B. Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie	22
C. Production plus propre et gestion de l'environnement.....	23
D. Protocole de Montréal.....	24
E. Protocole de Kyoto	25
CHAPITRE IV: DIMENSION RÉGIONALE	27
A. L'Afrique et les pays les moins avancés	27
B. Les pays arabes.....	32
C. Asie et Pacifique	34
D. Europe et nouveaux États indépendants	36
E. Amérique latine et Caraïbes	38
F. Représentation hors Siège	40

TABLE DES MATIÈRES *(suite)*

CHAPITRE V: GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS	41
A. Système de gestion axée sur les résultats	42
B. Gestion des programmes de l'ONUDI axée sur les résultats	43
C. Contrôle interne et évaluation.....	44
D. Analyse statistique globale	47
E. Mobilisation de ressources financières	51
APPENDICES	55
A. Statistiques opérationnelles.....	57
B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires	69
C. Programmes intégrés.....	72
D. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays les moins avancés.....	74
E. Programme ordinaire de coopération technique	80
F. Répartition géographique des experts	82
G. Activités de formation	84
H. Accords conclus en 2000	96
I. Présentations de pays organisées	98
J. Commandes passées et marchés octroyés.....	100
K. Représentation hors Siège.....	101
L. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel	103
M. Quelques indicateurs de performance choisis.....	105
N. Gestion des bâtiments	111
Abréviations	113

Message du Directeur général

Ce rapport annuel est le troisième que j'ai l'occasion de préfacer. Au cours des trois dernières années, l'Organisation a réalisé des progrès importants: stabilisation générale, recentrage des priorités et redéfinition des modalités de coopération technique.

Ces changements ont eu lieu principalement en 1998 et 1999. En 2000, nous avons consolidé les acquis et avons réussi à stabiliser les changements. Au début de l'année, j'ai pris conscience que c'était précisément de cela que l'Organisation avait alors besoin: de répit et de stabilité après des années de réduction des effectifs et d'ajustement.

Mais la recherche de la stabilité nous a offert une occasion supplémentaire d'examiner et de mieux analyser les moyens d'améliorer la performance de l'ONUDI. Il est apparu clairement que les programmes intégrés étaient la bonne formule pour l'élaboration des programmes au sein de l'Organisation. Pour l'exécution et l'intégration des programmes sur le terrain, en revanche, il faut faire davantage. Les efforts de l'ONUDI, en 2000, ont consisté en grande partie à jeter les bases d'un processus de développement durable soigneusement structuré. Mais nous devons continuer à améliorer la gestion de notre Organisation et de nos services afin d'accroître les taux d'exécution de projets de coopération technique, qui n'ont pas été pleinement satisfaisants.

L'ONUDI est une organisation dynamique; aussi, tout en aspirant à la stabilité, nous sommes constamment à l'affût de nouvelles opportunités et de nouveaux domaines qui nous aideront à mieux servir nos clients. Comme je l'ai indiqué à la dernière session du Conseil du développement industriel, nous lancerons un certain nombre d'initiatives pour accroître la contribution de l'ONUDI à la réalisation des objectifs du développement international fixés par la communauté internationale.

Ayant jeté les bases d'une organisation stable, nous pouvons maintenant nous employer à faire aller l'ONUDI de l'avant et à façonner l'avenir que nous souhaitons pour elle.

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Magariños', written in a cursive style.

Carlos Magariños



2000: un nouveau pas en avant

Il faut du temps pour se construire une réputation d'excellence. Dans l'action qu'elle mène depuis 34 ans au service du développement industriel, l'ONUDI a souffert d'une insuffisance chronique de financement et a dû s'adapter à une perception radicalement nouvelle de son rôle par les pays donateurs et bénéficiaires. L'Organisation non seulement a surmonté la crise mais s'est également ardemment employée à s'adapter aux nouvelles priorités mondiales. Elle s'est ainsi transformée en une organisation forte, pertinente et compétente, dont les réformes ont inspiré d'autres organisations plus vastes et qui, en réponse directe aux vœux de ses États Membres, axe ses activités sur les attentes de ses "clients". Sa qualité tant de forum mondial pour tout un éventail de questions relevant du développement industriel que de champion de l'industrialisation dans les pays en développement n'a jamais été aussi manifeste. Tout en cherchant sans cesse à aller de l'avant, l'ONUDI tire les enseignements de son expérience passée afin d'offrir aux hommes, aux femmes et aux enfants des pays en développement et des pays à économie en transition un avenir meilleur. Le présent chapitre décrit brièvement les activités qui ont été menées à cette fin en 2000.

A. L'ONUDI en tant que forum mondial de l'industrialisation

La fonction de forum mondial

Le plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI, approuvé par les États Membres en 1997, accorde une importance cruciale à la fonction de forum mondial qu'assume l'Organisation dans le but de renforcer les capacités industrielles des pays en développement et des pays à économie en transition. À ce titre, l'ONUDI offre des services consultatifs pour la définition de politiques industrielles en s'appuyant sur des études orientées vers la mise en œuvre d'activités concrètes; elle aide à la mise en place d'institutions au niveau des pays ou des branches d'activité; elle fournit, grâce à la mise en place de réseaux, des informations relatives à l'industrie, notamment au transfert de technologie; elle recueille des statistiques industrielles; et elle propose des services consultatifs et une assistance dans les domaines de la qualité, de la normalisation et de la métrologie. Ces activités ont notamment pour but d'appréhender la dynamique du processus d'industrialisation et de diffuser les enseignements tirés de l'expérience au moyen de réunions et de publications spécialisées consacrées à diverses questions liées à l'industrie. L'ONUDI encourage les partenariats et la coopération industrielle à l'échelle mondiale, tant entre pays développés, pays en développement et pays à économie en transition que parmi les pays en développement. Elle joue ainsi un rôle d'intermédiaire neutre et facilite la diffusion de l'information, des connaissances, des technologies et des investissements en matière industrielle.

Pour contribuer à alimenter le débat dans le cadre de son rôle de forum mondial, l'ONUDI finance également des travaux d'étude, qui sont menés en son sein et en partenariat avec les milieux universitaires. Les conclusions de ces études permettent de formuler des programmes de coopération technique efficaces. L'Organisation joue un rôle appréciable en ce qu'elle met en relief les questions relatives au développement industriel lors de manifestations nationales, régionales et mondiales. Elle analyse les tendances et procure des informations utiles pour définir des objectifs de référence et adopter les meilleures pratiques. Elle compile et analyse des statistiques industrielles, transmettant ses connaissances à ses pays clients. Elle aide les entreprises (en particulier les petites et moyennes industries) à saisir l'importance et l'intérêt du développement industriel durable. Le Fonds pour l'environnement mondial a compris quelle contribution l'ONUDI pouvait apporter à une stratégie de production et d'utilisation durables de l'énergie, et il est attendu de l'Organisation qu'elle accroisse considérablement sa participation aux programmes du Fonds.

Confiance des États Membres

Les États Membres ont à de multiples reprises, lors de l'Assemblée du millénaire, à l'automne 2000, reconnu l'importance de la mission de l'ONUDI. Outre les nombreux hommages rendus à l'Organisation pour le succès de ses réformes, ses efforts en vue d'améliorer la compétitivité industrielle des pays en développement et des pays à économie en transition sur les marchés internationaux ont été particulièrement mis en lumière. Il devenait de plus en plus évident que le développement industriel devait se faire au profit de tous les pays, mais aussi dans le respect de l'environnement. Il a été souligné que ce développement ne pouvait avoir lieu sans coopération, et l'ONUDI a été encouragée à continuer de promouvoir l'industrialisation et d'inciter les organismes à coopérer entre eux.

Coopération au sein du système

Depuis trois ans, la coopération est devenue l'un des leitmotifs de l'ONUDI, tant dans les relations de travail internes que dans les partenariats externes. Sur le plan international, l'Organisation a pu développer sa collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les institutions de Bretton Woods. La nomination par le Comité administratif de coordination, en 2000, du Directeur général en tant que Président du Comité de haut niveau sur les programmes resserrera ces liens et donnera à l'ONUDI plus de poids dans le processus de réforme en cours au sein du système, processus qui, à terme, décidera de l'avenir des activités de coopération technique.

Université d'Oxford

Plusieurs exemples de partenariats structurés avec des institutions n'appartenant pas au système ont débouché sur une coopération motivante et mutuellement avantageuse. Ainsi, en octobre 1999, le Directeur général a signé avec l'Université d'Oxford un accord d'une durée de deux ans par lequel l'ONUDI s'engageait à financer, dans le cadre d'un programme de recherche commun, une étude sur les résultats économiques de l'Afrique. Ce premier accord du genre conclu entre l'ONUDI et une université britannique prévoyait l'attribution d'une bourse de recherche de deux ans au Centre for the Study of African Economies de l'Institute of Economics and Statistics. Le programme a été lancé le 1^{er} avril 2000 et une équipe de l'ONUDI s'est rendue à Oxford en décembre pour en examiner l'état d'avancement. Les travaux jusqu'alors effectués portaient notamment sur l'établissement de documents analytiques relatifs à la situation de l'industrie au Ghana, au Kenya et au Zimbabwe et sur un projet commun, mené avec des chercheurs rattachés à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à d'autres instituts de recherche, concernant la relation entre la productivité industrielle et les exportations dans ces trois pays ainsi qu'au Cameroun. L'un des principaux volets de ce programme vise à combler le manque d'informations en recueillant des données de base au niveau des entreprises. On trouvera plus de détails sur la question au chapitre IV.A.

CNRS (Paris)

Suite à cette expérience encourageante avec l'Université d'Oxford, un mémorandum d'accord entre l'ONUDI et le Centre national de recherche scientifique (CNRS) de la

France, établi à la fin de l'année, devait être signé début 2001. Il prévoit un certain nombre d'activités que le CNRS entreprendra par l'intermédiaire de son Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée (DELTA), dont une série d'études menées avec l'ONUDI, la désignation de bénéficiaires de bourses de recherche de l'ONUDI, l'attribution de bourses à des étudiants de pays en développement et de pays à économie en transition dans le cadre d'un programme de bourses pour jeunes chercheurs financé par l'ONUDI, un atelier annuel de l'ONUDI et un colloque bimensuel sur le développement industriel, que l'ONUDI tiendra à Paris. L'Organisation financera ce programme pour une période initiale de deux ans susceptible d'être prolongée.

Les partenariats ne concernent pas les seuls milieux universitaires: en 2000, l'ONUDI s'est associée à l'entreprise mondiale de télécommunications Ericsson en vue de faire accéder aux systèmes de communications numériques les petites industries et les industries rurales des pays les moins avancés. Si, à l'échelle mondiale, 1 personne sur 40 en moyenne a accès à l'Internet, cette proportion passe à 1 personne sur 15 000 en Afrique. Sur ce continent, moins de 2 % de la population dispose d'une ligne téléphonique, de sorte que la seule façon d'améliorer l'accès aux communications, en particulier dans les zones reculées, est de recourir à des équipements sans fil alimentés par une source d'énergie autonome. Afin de se faire une idée précise des besoins et des attentes des pays en développement, l'ONUDI a organisé, en septembre et octobre, trois ateliers tenus en Égypte, en Ouganda et à Sri Lanka. Les industriels, les institutions d'aide, les exploitants de systèmes de télécommunications et les responsables gouvernementaux ont été invités à définir une stratégie viable permettant aux petites et moyennes entreprises (PME) de se lancer dans le commerce électronique et mobile. Les ateliers ont fonctionné à double sens: les participants ont été informés des possibilités offertes par le commerce électronique et mobile ainsi que des divers usages du matériel électronique, et l'ONUDI et la Société Ericsson ont pris note des difficultés auxquelles les PME étaient confrontées aux niveaux des politiques, des institutions et de l'entreprise elle-même. C'est autour des conclusions tirées de ces trois manifestations qu'a été développée, conjointement par l'ONUDI et par la Société Ericsson, une étude sur le lien entre, d'une part, les techniques de télécommunications de pointe, le commerce électronique et les services Internet mobiles et, d'autre part, les procédés de production employés par les PME des pays en développement.

Prévision technologique

En 2000, l'ONUDI a pu étendre et approfondir ses activités à titre de forum mondial et s'affirmer ainsi clairement comme centre d'excellence pour toutes les questions relatives au développement industriel. Elle s'est notamment intéressée à la prévision technologique, qui n'attirait jusque récemment que les milieux universitaires et le secteur privé, mais dont les autorités publiques ont commencé, à la fin des années 90, à se servir comme outil d'aide à la décision permettant de tirer parti des innovations technologiques à l'appui des priorités fondamentales de la société. La prévision technologique, qui fait intervenir les milieux universitaires, les entreprises industrielles et les pouvoirs publics, permet d'étudier la meilleure façon d'exploiter les progrès scientifiques au service de la création de richesses et de l'amélioration de la qualité de vie. Ici, l'ONUDI a essentiellement pour tâche d'assurer la transmission des connaissances, c'est-à-dire non seulement des savoir-faire, mais également des savoir-qui, des savoir-où, des savoir-pourquoi et des savoir-quoi. Elle aide ses clients à déterminer quels changements doivent avoir lieu, pour quelles raisons, quelles seraient les conséquences de l'inaction, où obtenir de l'aide et où trouver les compétences nécessaires pour procéder à ces changements.

À la fin de l'année dernière, l'ONUDI et le Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS) de Trieste ont lancé, lors d'une réunion tenue à Trieste en décembre 1999, un programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes visant à favoriser, encourager et soutenir les initiatives en matière de prévision technologique. Il s'agissait d'offrir une tribune internationale de discussion afin de s'assurer que l'intérêt

pour la prévision technologique était réel dans la région et qu'il s'accompagnait d'intentions et d'engagements concrets. Le réseau régional ONUDI-CIS se distinguera de la plupart des réseaux déjà établis en ce que ses utilisateurs en seront en partie les propriétaires et les exploitants, ce qui signifie que les objectifs seront fixés et les activités menées en fonction des besoins et des initiatives des acteurs industriels de la région eux-mêmes.

En 2000, le Directeur général a eu l'occasion d'aborder la question de la prévision technologique avec le Président de la République du Chili, Ricardo Lagos. Le Président Lagos s'est félicité du programme lancé par l'ONUDI, qui selon lui permettrait de faire tomber les barrières technologiques, économiques, environnementales et politiques. Grâce à ce programme l'ONUDI pourra fournir aux décideurs les moyens et les techniques leur permettant de mettre en place des programmes de prévision technologique et de les rapprocher des sources de technologie.

Marginalisation et prospérité

Le débat de Venise

En 2000, l'ONUDI a été un acteur clef du débat international sur le risque très réel de marginalisation qui pèse sur les pays les plus pauvres de la planète du fait de la mondialisation. Au cours d'une manifestation qu'elle a organisée à Venise, en septembre, sur le thème "Marginalisation et prospérité", des hauts responsables politiques, des hommes d'affaires, d'éminents spécialistes et des représentants des institutions de Bretton Woods ont décrit les actions qui, à leurs yeux, seraient le mieux à même de favoriser le développement compte tenu des problèmes d'ampleur mondiale posés par les progrès technologiques, la lutte contre la pauvreté, l'injustice et la dégradation de l'environnement. Accueillie par les autorités italiennes, cette réunion devait permettre davantage de formuler les vraies questions et de recenser les tâches à accomplir que de fournir des réponses et de décider à qui il revenait d'agir.

À l'occasion de la présentation d'un document de synthèse de l'ONUDI intitulé "Réflexions sur l'agenda pour le développement", le Directeur général, Carlos Magariños, a brièvement décrit l'évolution de la pensée économique sur le développement, qui avait abouti à l'agenda. À l'issue de cette réunion, il a noté que le débat avait fait clairement apparaître qu'il était essentiel de mobiliser les savoir-faire, les connaissances, les technologies et les informations pour améliorer durablement la productivité dans les pays en développement et les pays à économie en transition.

La table ronde de Vienne

Si la question du développement industriel, en soi, ne mobilise pas autant que d'autres causes défendues par le système des Nations Unies, les décideurs savent que l'industrialisation est une étape cruciale vers la résolution des problèmes humanitaires, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays les plus pauvres de la planète. Un deuxième débat sur le thème "Marginalisation et prospérité", organisé cette fois sous forme de quatre tables rondes et tenu juste avant l'ouverture de la session de novembre du Conseil du développement industriel, a été consacré à la dimension humaine du développement. Les participants (tous éminents représentants des pouvoirs publics, des milieux universitaires, du secteur privé et d'organisations internationales) y sont unanimement convenus que, pour lutter contre la pauvreté, créer des emplois et protéger l'environnement, le développement industriel durable était non seulement souhaitable, mais aussi incontournable si l'on voulait éviter la marginalisation, et que toutes les parties prenantes devaient y participer de manière concertée.

Les participants ont rendu hommage à l'ONUDI, qui abordait tout un éventail de problèmes de dimension mondiale touchant à la pauvreté, à l'environnement, à l'énergie ou au commerce. Selon eux, les secteurs dans lesquels son aide était la plus précieuse étaient la lutte contre la pauvreté; l'Afrique subsaharienne; l'intégration économique régionale; la création d'un environnement favorable à la création d'entreprises; la sensibilisation aux questions industrielles; la collecte et l'évaluation de données; la définition d'objectifs de référence et le transfert de technologie et de

meilleures pratiques. À leurs yeux, l'ONUDI permettait de combiner développement industriel et protection de l'environnement mondial. Considérant le rapport qui existait entre développement industriel durable et gestion durable de l'énergie, l'action menée par l'ONUDI, en tant qu'agent d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial, en faveur d'une politique énergétique viable était particulièrement bienvenue. Les moteurs de la compétitivité étaient, selon les participants, les compétences techniques, les progrès technologiques, les investissements étrangers directs et les politiques et institutions de soutien au secteur industriel. Les programmes que l'ONUDI exécutait dans ces domaines faisaient avancer la lutte contre la marginalisation et la pauvreté. Il a été convenu que le plus difficile, pour l'Organisation, était d'aider les pays en développement à lever l'obstacle que constituait la circulation insuffisante des informations, des savoir-faire et des connaissances. Le Directeur général a déclaré que l'Organisation devait faciliter cette circulation en s'attachant à mieux fournir les biens publics que le marché ne pouvait procurer, afin de faire participer l'ensemble de la population à l'économie mondiale.

Les États Membres ont estimé que cette table ronde avait été utile en ce qu'elle avait ranimé le débat et facilité la prise de décisions au sein des organes directeurs. Saluant les résultats auxquels avait abouti la réforme de l'ONUDI, le Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, Poul Nielson, a souligné que le dialogue devait se poursuivre puisqu'il n'existait pas de réponse définitive à un phénomène aussi fluide que l'environnement industriel actuel. C'est de cette façon que l'ONUDI pourrait adapter ses services à l'évolution des besoins et du monde, et veiller à ce qu'ils rendent effectivement plus accessibles les objectifs internationaux en matière de développement.

Forum Asie-Pacifique sur le développement industriel

L'un des derniers, mais peut-être des principaux événements de l'année, s'agissant des activités à titre de forum mondial de l'ONUDI, a été le Forum Asie-Pacifique sur le développement industriel, tenu à Shanghai (Chine) les 4 et 5 décembre. Parrainé par l'ONUDI en coopération avec la municipalité de Shanghai, la Commission nationale pour l'économie et le commerce et le Ministère chinois du commerce extérieur et de la coopération économique, il a réuni des ministres de l'industrie et du commerce et des hauts représentants des secteurs public et privé ainsi que des milieux universitaires de 19 pays. Après avoir examiné quelles conséquences l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait avoir pour le secteur productif de la région Asie-Pacifique, les participants ont estimé que les perspectives en matière de compétitivité et les flux d'investissement dans la région seraient radicalement modifiés. Selon toute probabilité, cette adhésion donnerait aux pays en développement dans leur ensemble plus de poids dans les négociations et introduirait une plus grande équité dans les négociations commerciales multilatérales. De l'avis du Directeur général de l'ONUDI, Carlos Magariños, l'entrée de la Chine dans l'OMC changerait non seulement ce pays, mais également l'OMC, et elle aurait en outre des conséquences non négligeables pour les pays en développement. Le Directeur général a présenté un plan de travail en deux volets visant à établir un mécanisme d'évaluation systématique de la productivité et à définir les actions pertinentes par branche d'activité industrielle, ainsi qu'à mettre en œuvre des programmes de coopération technique en collaboration avec des entreprises multinationales du secteur privé.

B. Le service de coopération technique de l'ONUDI

Programmes intégrés

Comme indiqué dans le Plan de travail de l'ONUDI, les programmes intégrés reposent sur le postulat qu'il est préférable de ne poursuivre qu'un seul objectif de développement à la fois, mais dans toutes ses dimensions. Ce concept a pour corollaire

la nécessité d'une intégration et d'une coordination des efforts à trois niveaux: avec les stratégies et activités du pays partenaire; avec les actions menées par d'autres organisations et donateurs; et à l'intérieur de l'Organisation elle-même. Les programmes intégrés de l'ONUDI demeurent l'instrument premier de la coopération technique. En 2000, l'Organisation a jeté les bases d'un certain nombre de nouveaux programmes intégrés qui concernent toutes les régions du monde, bien que l'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés continuent de bénéficier de plus de la moitié de ces programmes. Dans le même temps, les programmes en cours ont notablement progressé, tout comme les travaux préparatoires de nouvelles structures institutionnelles destinées à en assurer la pérennité des effets. La lutte contre la pauvreté reste l'objectif primordial de la plupart des programmes, en particulier dans les pays les moins avancés.

Étude d'impact

Les États Membres ont eu toute liberté d'examiner et d'apprécier non seulement les résultats obtenus jusqu'à présent, mais également tout obstacle ou blocage à éliminer. Conformément aux souhaits exprimés par les pays tant donateurs que bénéficiaires, les organes directeurs ont consacré leurs débats, dans une large mesure, aux grandes questions, à savoir le profil de l'ONUDI et l'ampleur et les caractéristiques de ses projets de coopération technique, une attention moindre étant accordée aux questions administratives, qui tendaient auparavant à dominer les discussions. En mars, une rencontre entre les représentants des États Membres et les responsables de l'ONUDI a été l'occasion d'étudier comment évaluer l'impact des programmes en termes d'amélioration de la situation dans les pays bénéficiaires et de contribution à la réalisation des objectifs de développement du pays. Le Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'ONUDI a vu dans cette réunion – la première du genre –, l'illustration de la collaboration étroite qui s'est instaurée entre les États Membres et le Secrétariat de l'ONUDI pour définir les objectifs de l'Organisation. De l'avis général, la poursuite du dialogue entre les États Membres et l'administration de l'ONUDI devrait permettre de tirer parti le plus judicieusement possible des ressources de l'Organisation.

L'un des atouts des programmes intégrés est que, si l'impulsion initiale est donnée par l'ONUDI, le programme devient une fois lancé la "propriété" du pays client. Il n'est pas excessif d'affirmer que le succès d'un programme donné dépend en grande partie du niveau d'engagement et du sens de la propriété dont font preuve les institutions du pays bénéficiaire, les entreprises sélectionnées pour recevoir une aide de l'ONUDI par l'intermédiaire de ces institutions étant celles qui expriment une ferme volonté de s'atteler à la tâche. Dans le cadre du programme intégré destiné à moderniser l'industrie palestinienne, un accord a été signé avec 35 entreprises dont les résultats, la capacité à évoluer et la volonté de changer et de s'améliorer étaient jugés encourageants. Les entreprises sélectionnées, qui appartiennent à divers secteurs, s'attacheront pendant une année, dans le cadre du programme, à améliorer la qualité de leurs produits, leur productivité et, d'une manière générale, leurs résultats.

À la fin de l'année 2000, 40 programmes intégrés et 3 cadres de services par pays avaient été approuvés. En termes budgétaires, quelque 40 % d'entre eux concernaient l'Afrique subsaharienne, 26 % la région arabe et les 34 % restants l'Asie, l'Europe centrale et orientale et l'Amérique latine. Vingt-trois programmes en étaient à leur deuxième année de mise en œuvre, et leurs effets commençaient à être ressentis.

Formation

Dans de nombreux pays, l'acquisition de l'indépendance économique passe en premier lieu par la formation de la main-d'œuvre. Il n'est donc pas surprenant que la formation occupe une place de choix dans chaque programme intégré et qu'elle soit l'une des premières activités mises en route. Ainsi, dans le cadre du programme intégré pour l'Ouganda, plus de 600 personnes ont reçu une formation portant sur des domaines tels que la pêche (inspection du poisson, bonnes pratiques de production et système

d'analyse des risques aux points critiques, construction de bateaux de pêche, traitement du poisson, etc.), les articles en cuir, le textile, et les microentreprises et PME. Une unité de formation mobile a permis à plus de 200 artisans (maroquiniers et cordonniers) de recevoir une formation et d'augmenter leur revenu d'un tiers. La question de la sécurité alimentaire a fait l'objet d'activités intensives de formation à Cuba, où 12 colloques nationaux ont été organisés à l'intention des fonctionnaires des organismes publics et du personnel des entreprises agroalimentaires. Au Ghana, un projet pilote de formation dans le domaine de la confection est actuellement mis en place dans le cadre du programme intégré en vue de perfectionner la main-d'œuvre à tous les niveaux. Au Rwanda, les femmes dirigeant des entreprises agroalimentaires ont bénéficié d'une formation dans les domaines de la gestion du développement de l'entreprenariat et du traitement de certains produits alimentaires. En République-Unie de Tanzanie, 100 femmes chefs d'entreprise ont reçu une formation dans le secteur de l'industrie textile, tandis que 400 artisans ont été formés à la fabrication d'articles en cuir. Au Burkina Faso, plus de 100 personnes ont été formées à diverses activités: fabrication d'articles en cuir, tissage, séchage de fruits et légumes, extrusion de céréales et bonnes pratiques de fabrication.

Cela étant, toutes les formations ne sont pas dispensées au niveau de la production. Ainsi, l'aide à l'élaboration de politiques industrielles est-elle aussi privilégiée. Une petite équipe de spécialistes nationaux ghanéens s'est vu offrir la possibilité d'étudier les schémas directeurs, les outils et les méthodologies utilisés en Afrique du Sud et susceptibles de servir à la formulation de politiques au Ghana.

PME

La création de PME est cruciale, en particulier pour les pays les moins avancés où, à travers les emplois qu'elles induisent, ces dernières contribuent à réduire la pauvreté. Dans le cadre du programme intégré pour l'Ouganda, des élèves du cycle secondaire ont été préparés à faire leur entrée dans le secteur privé. Au Ghana, le programme intégré vise à remédier à un certain nombre de faiblesses et de déséquilibres structurels du secteur industriel. Concentrée dans les régions côtières et dans l'arrière-pays, l'activité manufacturière y repose sur une multitude de microentreprises et de petites entreprises industrielles qui produisent des biens et transforment les ressources locales. Les plus grandes sociétés, relativement peu nombreuses, n'entretiennent que peu de relations avec les petites entreprises et ce "chaînon manquant" est fortement ressenti. Dans le cadre du programme intégré pour le Guatemala, des entrepreneurs de la région de Peten ont bénéficié de services consultatifs pour le développement de petites entreprises par l'intermédiaire d'un nouveau centre d'aide aux microentreprises et aux PME.

L'année considérée a vu la création, au Rwanda, d'un centre d'appui aux petites et moyennes entreprises auquel cinq spécialistes nationaux sont affectés. Il s'agit de fournir un ensemble de services d'appui commercial et technique aux créateurs et aux dirigeants de PME du secteur privé. Dans le cadre du même programme, il a été établi un répertoire de tous les établissements industriels comptant au moins 10 employés, qui recense pour la première fois toutes les entreprises industrielles officiellement enregistrées ayant une activité au Rwanda. Au Burkina Faso, un centre de promotion des PME a été créé à Ouagadougou, et un deuxième centre est actuellement mis en place à Bobo-Dioulasso.

Investissements

En Ouganda, un plan de travail dont on compte qu'il incitera les entreprises internationales à investir a été élaboré pour l'industrie caféière ougandaise. Si l'on parvenait à inciter les caféiculteurs à produire ne serait-ce qu'un cinquième de leur robusta sous forme de café lavé, l'Ouganda pourrait engranger plus de 40 millions de dollars de recettes supplémentaires. Le rapport de l'ONUDI indique également qu'en adoptant un nouveau système de calibrage du café, le pays pourrait encore augmenter ses gains de quelque 15 millions de dollars par an.

Même si ce plan ne donne pas de résultat visible dans l'immédiat, ce sont à terme 230 000 emplois qui seront créés. On estime à plus de 200 millions de dollars les gains nets qui en découleront lorsque le parc industriel et commercial de Namanve, où près de 40 entreprises sont candidates à l'installation, sera achevé.

Dans le cadre du programme intégré pour le Rwanda, l'ONUDI a aidé l'Agence rwandaise de promotion des investissements à concevoir un plan d'action pour encourager les investissements dans le pays. En juillet, on a achevé la mise en place du cadre institutionnel devant permettre la création d'un service de promotion des investissements industriels au sein du Ministère palestinien de l'industrie; ce service sera composé de deux subdivisions, pour la Cisjordanie et pour Gaza, respectivement. En mars, un délégué palestinien a intégré le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Milan (Italie), où il participe à l'élaboration de projets de promotion devant être financés par l'Italie. En Guinée, des activités sont en cours pour donner suite aux 30 projets d'investissement sélectionnés lors d'un forum de l'investissement organisé en 1988. Au Burkina Faso, un service de promotion des investissements a été créé et plus de 50 possibilités d'investissement recensées dans la perspective d'un forum de l'investissement qui se tiendra en juin 2001.

Certains pays éprouvent plus de difficultés que d'autres à attirer les investissements étrangers; ce sont précisément ces pays qui tirent le plus de bénéfices de l'aide de l'ONUDI. Dans le cadre de son programme intégré pour la République-Unie de Tanzanie, l'Organisation a pris un certain nombre de mesures pour faire du Centre tanzanien d'investissement un organisme qui facilite l'investissement plutôt qu'un organisme de réglementation. Un atelier s'est tenu en mai 2000 pour élaborer une réglementation en matière d'investissement qui a, par la suite, été approuvée par les autorités. Les principales recommandations concernaient la création d'un comité directeur interministériel pour l'investissement, l'augmentation du budget du Centre d'investissement et sa transformation en un guichet unique.

Compétitivité

Tous les programmes intégrés de l'ONUDI visent non seulement à repérer de nouveaux débouchés, mais aussi à améliorer la compétitivité des entreprises existantes. Ainsi, au Burkina Faso, l'Organisation a aidé à mettre sur pied une stratégie de développement du secteur textile et a assuré une formation au calibrage du coton, à son traitement et aux questions de qualité des produits. Un certain nombre d'entreprises pilotes, dont une usine de traitement des cornes et des os, un établissement de séchage de fruits et légumes et une usine d'extrusion de céréales, ont été créées et ont commencé à donner des résultats prometteurs. En Guinée, les artisans du secteur textile étaient jusqu'à présent incapables, au moyen de leurs métiers traditionnels, de produire des tissus de plus de 20 centimètres de large. Avec l'aide de l'ONUDI, ils ont pu s'équiper de nouveaux outils qui leur permettent de tisser dans des largeurs plus facilement commercialisables. Au centre de production textile de Sanoyah, des artisans guinéens ont appris à donner plus de valeur ajoutée à leurs produits.

Le Maroc est depuis longtemps réputé pour son cuir et ses articles en cuir, mais même une industrie aussi ancienne et aussi bien établie que celle-là peut gagner à intégrer les techniques modernes. Dans le cadre de son programme intégré pour le Maroc, l'ONUDI s'est intéressée à des grappes d'entreprises à Fès, ville spécialisée dans la tannerie. Un voyage d'étude dans des centres italiens de l'industrie du cuir a été organisé à l'intention de cinq tanneurs marocains, qui ont pu y apprendre de nouvelles techniques de tannage et de finition. Un créateur de chaussures italien s'est par ailleurs rendu à Fès pour présenter aux artisans marocains de nouveaux modèles susceptibles de relancer les exportations. La prochaine étape du projet portera essentiellement sur la réduction de la pollution. Selon un schéma analogue, l'ONUDI a envoyé un spécialiste italien à Safi pour y fournir une assistance à des grappes d'entreprises qui fabriquent de la céramique. Un manuel de formation et un plan d'action ont été élaborés en vue

d'améliorer la qualité des produits, de relever le niveau technologique et de faciliter l'accès aux marchés internationaux.

Qualité et normalisation

Beaucoup de pays en développement éprouvent des difficultés à respecter les normes de qualité qu'exigent les importateurs des pays industrialisés, et là où des mesures ont été prises pour remédier à ce problème, l'absence d'organisme de normalisation et de mécanisme de contrôle de la qualité constitue un obstacle de plus à l'exportation.

Le programme intégré pour le Burkina Faso prévoit la création d'un institut de normalisation, la mise en place d'un système de contrôle de la qualité des produits alimentaires et l'adoption de normes internationales. Près de 200 personnes ont déjà été formées à la gestion de la qualité. Une opération analogue a été menée à Cuba, où le Centre national d'inspection et de contrôle de la qualité a été renforcé et où des usines agroalimentaires ont reçu une assistance. Dans le cadre du programme intégré pour Cuba, un plan de travail a été établi à l'intention de plus de 75 entreprises agroalimentaires. Seront concernées dans un premier temps 15 entreprises travaillant pour l'industrie touristique naissante de ce pays. Le programme intégré pour le Rwanda a permis la création d'un bureau national des normes et d'un centre d'information pour la qualité, la normalisation et la métrologie. Dans le cadre de ce programme, des consultants nationaux ont reçu une formation au contrôle de la qualité et à la normalisation. Dans un même ordre d'idées, l'ONUDI a aidé l'Institut national guinéen de normalisation et de métrologie à moderniser ses équipements techniques.

En Ouganda, les recettes d'exportation, qui avaient chuté de façon vertigineuse lorsque l'Union européenne avait interdit l'importation de poisson en provenance de ce pays, commencent à se redresser. Grâce à l'assistance de l'ONUDI, le pays dispose maintenant d'un système d'inspection du poisson plus fiable, qui lui a permis de regagner la confiance des clients. On s'attend à ce que les recettes d'exportation retrouvent sous peu leur niveau d'avant l'interdiction, et beaucoup des 32 000 emplois dont on estime qu'ils ont été supprimés du fait de cette interdiction seront rétablis.

Les exportations de poisson de Guinée sont elles aussi presque exclusivement destinées au marché européen, mais le pays a besoin d'aide pour parvenir à respecter les normes européennes d'hygiène et de sécurité. À la demande du gouvernement, l'ONUDI a donc participé à l'organisation d'un audit général des activités de traitement et de commercialisation du poisson en préparation d'une mission d'inspection de l'Union européenne, qui aura lieu en décembre. Suite à cette inspection, la Guinée a été autorisée, pour un an, à exporter du poisson frais vers l'Union européenne. Le pays espère qu'avec l'aide technique de l'ONUDI, il pourra bientôt faire partie des exportateurs réguliers de produits de la mer vers l'Union européenne.

Services aux entreprises

Toute l'aide de l'ONUDI n'est pas dirigée vers les activités de base. Un certain nombre de pays aspirent en effet à accéder – ou ont déjà accédé – au statut de "pays nouvellement industrialisé". À leur intention, l'Organisation élabore des solutions "sur mesure" aux problèmes que rencontrent les entreprises existantes, et fournit à celles-ci, notamment, des conseils et des services dans les domaines de la sous-traitance ou du partenariat, de la métrologie, de la normalisation et de l'accréditation ainsi que des techniques de production plus propre. Dans l'ensemble, les entrepreneurs connaissent mal les aspects administratifs, réglementaires et financiers de la gestion d'entreprise. Des services consultatifs adaptés peuvent permettre de combler ces lacunes, tout comme un accès simplifié aux publications, aux services d'information, aux programmes de prêts, à la formation, au conseil et à l'aide à la planification. Les centres d'affaires sont un bon moyen de fournir de tels services. Les pépinières d'entreprises, quant à elles, offrent aux entrepreneurs un espace de travail de qualité et bien conçu, proposant des services d'appui et pouvant dispenser des conseils de façon régulière et intensive. Dans le cadre de plusieurs programmes destinés aux pays les moins avancés,

L'ONUDI propose aussi ses services à de jeunes chefs d'entreprise qui veulent se lancer dans des activités économiques.

Statistiques

L'ONUDI offre un autre service important: des statistiques industrielles, qu'elle considère comme un outil essentiel pour la prise de décisions et le débat. Ces statistiques doivent être transformées en données homogènes sur le plan international afin d'être comprises de la même façon partout dans le monde. La Commission de statistique de l'ONU a chargé l'ONUDI de collecter, de vérifier, d'harmoniser et de distribuer les statistiques industrielles concernant tous les pays non membres de l'OCDE. À Sri Lanka, par exemple, l'ONUDI rend plus simples et plus abordables la consultation et la diffusion, au moment voulu, par ceux qui en ont besoin, des statistiques industrielles pertinentes. De même, le programme intégré pour le Soudan prévoit de renforcer, grâce à la formation, les capacités de l'administration à établir des statistiques industrielles.

Production plus propre

La pollution industrielle est un problème universel. Étant donné le manque de ressources, d'expérience et, dans bien des cas, de politiques nationales, elle pose aux pays en développement et aux pays à économie en transition un problème particulièrement difficile. Produire plus propre suppose de passer d'un traitement "en aval" à la prévention. Or, les mesures de prévention vont au-delà de la réduction de la pollution et de l'élimination des déchets, et nécessitent une évolution des méthodes de gestion, de la logistique industrielle, des procédés industriels, des équipements et même de la conception des produits. L'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont créé des centres nationaux pour une production plus propre dans 19 pays, et plusieurs autres sont prévus dans le cadre de différents programmes intégrés. Ainsi, à Sri Lanka, un centre proposera aux PME des services de formation, d'information et de conseils sur la production plus propre. Au Népal, les premiers jalons de la création d'un centre national pour une production plus propre ont été posés dans le cadre du programme intégré pour ce pays et au Pakistan, les préparatifs en vue de l'établissement d'un tel centre à l'intention de l'industrie du raffinage se sont poursuivis en 2000.

En Éthiopie, où le bétail est le plus nombreux d'Afrique, le secteur du cuir et des articles en cuir occupe, après le café, la deuxième place en termes de recettes d'exportation. Plus d'une vingtaine de tanneries fonctionnent dans le pays et déversent traditionnellement leurs eaux résiduaires non traitées dans les cours d'eau. Dans le cadre du programme intégré pour le pays, deux tanneries ont été sélectionnées pour l'installation de stations pilotes d'épuration des eaux résiduaires. Des équipements permettant un premier traitement de ces eaux ont donc été mis en place, grâce à quoi ces deux tanneries rejettent maintenant des eaux répondant aux normes internationalement acceptées. Vu ces résultats encourageants, cinq autres tanneries seront équipées de stations identiques dans le cadre d'un projet financé par la Suisse. D'autres activités de ce type seront exécutées par le Centre national pour une production plus propre parrainé par l'ONUDI. Le programme de développement industriel écologiquement durable aidera également beaucoup à l'élaboration d'une politique environnementale adaptée prévoyant notamment des normes acceptables pour le rejet d'eaux résiduaires par les tanneries. À Ouagadougou, au Burkina Faso, l'installation d'une unité de récupération du chrome a permis de réduire considérablement la pollution due au tannage chimique tout en abaissant le coût de ce procédé.

Élément essentiel du programme intégré pour le Maroc, la mise en place d'un centre pour une production plus propre se poursuit. Les cadres supérieurs ont été recrutés à l'issue d'un vaste processus de sélection, et l'infrastructure physique du centre est achevée. En juin 2000, le centre a reçu le statut juridique d'organisation non

gouvernementale. Le programme de travail élaboré par le Directeur récemment nommé a été approuvé, et le centre est prêt à ouvrir ses portes.

Gestion des déchets Dans le cadre du programme intégré pour la Guinée, l'ONUDI a aidé les autorités à organiser la gestion des déchets ménagers et elle a fait appel, à cet effet, à un consultant international chargé d'étudier les possibilités de recyclage. Au Honduras, où le programme intégré n'en est qu'à ses débuts, l'ONUDI a organisé, à l'intention des pays riverains du golfe de Fonseca, un atelier où il a été décidé d'intégrer la zone de ce golfe, très polluée, au projet du Fonds pour l'environnement mondial portant sur la gestion durable des ressources marines et côtières de l'écosystème du Pacifique en Amérique centrale.

Conclusion La nouvelle stratégie intégrée de l'ONUDI pour le développement industriel repose sur la conviction, partagée par toutes les parties prenantes de l'Organisation (organes directeurs, pays donateurs, "clients" et administration), que c'est là précisément l'avantage comparatif de l'ONUDI et le meilleur moyen d'en exploiter au mieux les compétences. Cette stratégie à long terme ne recherche pas de solutions passagères et ne s'en accommode même pas. Au contraire, l'ONUDI conçoit, en partenariat avec les pays en développement et les pays à économie en transition, des programmes intégrés susceptibles d'avoir un effet durable sur la situation économique et sociale. Elle les prépare à un avenir fait de dynamisme et de stabilité. Tout cela exige du temps et de la patience, et il serait vain d'escompter des résultats positifs rapides. Mais comme on vient de le voir, le bilan de l'année considérée laisse pressentir les succès à venir et a clairement montré que les efforts d'industrialisation allaient porter leurs fruits.

II

Promotion des investissements et renforcement des capacités institutionnelles

En 2000, la Division de la promotion des investissements et du renforcement des capacités institutionnelles s'est attachée à valoriser ses services aux pays en développement et aux économies en transition par la gestion de la qualité, une intégration plus poussée de ses connaissances techniques et la recherche d'alliances stratégiques.

En faisant coïncider les compétences en matière de gestion avec les besoins fonctionnels, la Division a pu fournir des services de coopération technique d'un niveau presque comparable à celui de l'année précédente, malgré le surcroît de travail découlant de la planification des programmes intégrés et une réduction de 8 % de ses effectifs. À cet égard, le renforcement du rôle des bureaux de promotion des investissements et de la technologie par leur intégration totale dans les activités du Siège et des bureaux extérieurs de l'ONUDI, a été particulièrement notable. De même, la gestion stratégique du Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie a permis d'accroître son efficacité dans la promotion des liens commerciaux entre les deux continents.

Combinant savoir-faire en matière de création de réseaux d'information et de développement du secteur privé, la Division a mis en place une alliance originale afin d'aider à combler le "fossé numérique" en collaborant avec Ericsson Consulting en vue d'ouvrir de nouvelles perspectives industrielle et commerciale grâce à l'électronique et à la téléphonie mobile aux PME des pays en développement et des économies en transition.

Une initiative de la Division visant à former 115 membres du personnel à la gestion de la qualité totale et à l'amélioration continue a permis de rationaliser les procédures administratives et à gérer avec plus d'efficacité les formalités de voyage et le recrutement d'experts internationaux. Des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à l'installation, par la Section de l'informatique et de la gestion des connaissances, d'un système de traitement central moderne pour la gestion des finances, de l'administration et des communications.

A. Politiques industrielles et recherche

Pour la formulation et la mise en œuvre de la politique industrielle, l'accent a été mis sur la fonction de forum mondial et les activités de coopération technique. Ont fait partie de la première suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et au-delà, la manifestation du Conseil du développement industriel sur la lutte contre la marginalisation par le développement industriel durable et la mise en œuvre du mémorandum d'accord conclu avec le Centre d'étude des économies africaines (CSAE) de l'Université d'Oxford.

Des activités préparatoires ont été entreprises en vue de la publication en 2001 du nouveau rapport mondial sur le développement industriel, intitulé "Competing through innovation". Afin de permettre l'accès, par Internet, aux informations et aux connaissances sur les tendances mondiales et les grandes questions liées à la dynamique de l'industrialisation, une base de connaissances a été créée sur les politiques, stratégies et meilleures pratiques industrielles dans le monde.

Des services consultatifs ont été fournis au Gouvernement ghanéen sur la politique industrielle et quatre ateliers nationaux ont été organisés pour le Nigéria, sur les partenariats entre secteur public et secteur privé pour promouvoir le développement industriel durable afin de stimuler la croissance économique et lutter contre la pauvreté. Une mission d'analyse de la politique industrielle à Oman a permis à l'ONUDI de préparer une stratégie de développement industriel et de formuler des recommandations pratiques. En Indonésie, le soutien apporté au redressement industriel a confirmé l'urgence d'une stratégie industrielle proactive, appuyée par une action appropriée des pouvoirs publics.

Conjointement avec l'Organisme japonais de coopération internationale, l'ONUDI a mis au point un plan directeur pour l'industrialisation et l'investissement dans l'un des secteurs clefs de Sri Lanka, celui du vêtement et du cuir.

Les secteurs du cuir et du vêtement à Sri Lanka

Les secteurs du cuir et du vêtement à Sri Lanka fournissent ensemble près de 40 % de la valeur ajoutée manufacturière, et l'industrie du vêtement à elle seule représente plus de 6 % du PIB. En 1999, elle a procuré quelque 330 000 emplois et rapporté plus de 2 milliards de dollars en devises, ce qui en fait la meilleure industrie d'exportation du pays. En raison de son plan directeur pour l'industrialisation et l'investissement, l'ONUDI a été invitée à étendre son analyse aux aspects institutionnels du développement industriel, y compris à la réorganisation éventuelle du Ministère du développement industriel compte tenu de l'évolution rapide des besoins dans ce secteur.

B. Statistiques et réseaux d'information

Le rôle de plus en plus fondamental que jouent l'information et le savoir dans le développement industriel et la compétitivité a conduit l'ONUDI à se focaliser sur la collecte d'informations industrielles, leur analyse pour en extraire les connaissances, et leur diffusion générale. Les services fournis dans le cadre de ce module entrent pour une large part dans les activités entreprises par l'Organisation au cours de l'année considérée pour mettre ce savoir à la disposition des pays clients et ont aidé les pays à

améliorer leurs propres moyens de rassembler, traiter et diffuser l'information en tant qu'éléments de la connaissance.

Un système d'indicateurs du développement industriel a été conçu et a paru sous forme de prototype dans une publication non officielle qui a été présentée à la communauté internationale comme une réalisation du Conseil du développement industriel. Pour appuyer la coopération technique, une démarche novatrice a été appliquée, qui repose sur l'analyse de la dynamique des PME à partir des données recueillies sur le terrain. Étant donné que la troisième révision de la classification des activités industrielles est à présent largement adoptée, un nouveau système de traitement des données a été mis en place qui permet d'accéder aux données à partir des deux systèmes de classification.

L'information et le savoir au service de l'industrie prennent rapidement une importance croissante dans les pays en développement. Il est donc indispensable de satisfaire les besoins des acteurs industriels de ces pays dans ce domaine. Afin de permettre un approvisionnement durable en informations industrielles, on s'est employé à sensibiliser à la collaboration en réseau d'information industrielle et à renforcer les capacités en la matière, pour le secteur privé aussi bien que le secteur public. En outre, des initiatives ont été prises afin de mettre au point des activités d'appui aux PME pour satisfaire le besoin croissant de modèles de transactions électroniques. Étant donné le développement fulgurant du commerce mobile et des opportunités commerciales nouvelles que cette technologie offrira aux pays en développement et aux économies en transition, l'ONUDI s'est associée à Ericsson Consulting pour élaborer des principes directeurs en vue d'activités futures dans ce domaine.

Le site Web de l'ONUDI de plus en plus sollicité

À la fin de 2000, plus de 1 300 documents de l'ONUDI étaient consultables sur le site Web de l'Organisation. Il y a une demande considérable émanant d'utilisateurs du monde entier. Le nombre de recherches documentaires satisfaites est passé de 2,8 millions l'année précédente à 4,3 millions à la fin de décembre 2000, soit une moyenne de 350 000 recherches satisfaites par mois. Bien que le site Web de l'ONUDI serve essentiellement à diffuser des informations, d'autres activités telles que l'inscription en ligne à des séminaires et à des groupes de discussion en font un outil de choix pour l'exécution d'activités sur le terrain.

C. Qualité, normalisation et métrologie

De nouvelles initiatives ont vu le jour dans les domaines cruciaux que sont la normalisation, la métrologie, la certification et l'accréditation. Un ambitieux programme mis au point conjointement avec l'Union européenne tend à mettre en place un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité pour l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Dans le cadre de ce programme, huit pays participants pour commencer (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) auront la possibilité de renforcer la compétitivité de leur secteur privé afin de relever le défi de la mondialisation.

Des alliances stratégiques conclues grâce à la signature d'un mémorandum d'accord entre l'ONUDI, l'International Laboratory Accreditation Cooperation et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), ont permis de jeter les bases d'un système d'évaluation préliminaire par des pairs à l'intention des organes chargés de l'accréditation de laboratoires et de l'inspection. L'ONUDI est à présent un acteur clef

du système international de reconnaissance mutuelle qui entraînera l'élimination des obstacles techniques auxquels se heurtent les entreprises des pays en développement et permettra à la longue d'améliorer la qualité des produits et l'accès aux marchés internationaux.

Dans le cadre du programme intégré du Rwanda, un organe responsable de la qualité et de la normalisation a été mis en place et le Bureau de normalisation du Rwanda a été créé. Dans le cas de la Guinée, l'Union européenne a accordé l'autorisation d'exporter du poisson frais. Apportant à point nommé son assistance, l'ONUDI assure la formation des homologues, la restructuration et l'équipement des laboratoires et la réalisation d'études de faisabilité pour la zone industrielle d'exportation du poisson. L'Organisation continuera d'apporter son assistance en coopération avec l'Union européenne. En Égypte, elle fournit une aide pour la conception, l'exécution et le suivi d'un programme national de mise à niveau, dont le parachèvement de procédures et du cadre réglementaire, de la structure organisationnelle et des mécanismes de financement.

Afin de préparer et d'adapter plus efficacement leurs entreprises manufacturières au défi de la mondialisation et à la concurrence internationale, l'ONUDI apporte une aide à l'Algérie et à l'Égypte. Dans le cadre du programme intégré de l'Algérie, un important projet pilote de restructuration a été lancé afin de soutenir la transformation et l'intégration des industries. Un mécanisme de financement spécial a été créé pour contribuer au programme de restructuration/modernisation.

Le programme intégré visant à soutenir l'industrie palestinienne constitue une nouvelle dimension de la coopération de l'Organisation avec le peuple palestinien et de son assistance en sa faveur. Un service d'appui technique a été créé au sein de la fédération palestinienne des industries et un bureau de la modernisation est en cours de création au Ministère de l'industrie. Le personnel national formé dans le cadre de ce projet a fait le diagnostic de 100 entreprises et un premier lot de 35 d'entre elles, lorsqu'elles auront été sélectionnées, bénéficieront de ce programme.

D. Promotion des investissements et de la technologie

La mondialisation en cours de l'économie internationale et des systèmes de production souligne combien il importe de mener des activités de promotion des investissements et de la technologie, qui sont essentielles pour les pays en développement et les économies en transition. En 2000, ces activités sont restées centrées sur la poursuite de l'orientation stratégique adoptée en 1998 pour renforcer les capacités et la création des partenariats.

Les réseaux de bureaux de promotion des investissements et de la technologie, les groupes de la promotion des investissements, les centres de technologie internationaux et les bourses de sous-traitance et de partenariat ainsi que le Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie renforcent considérablement la capacité de l'ONUDI à promouvoir des partenariats commerciaux. Ces entités représentent un vaste échantillon représentatif des acteurs industriels dans le monde entier. Les compétences techniques en matière d'investissements et de technologie ont été appliquées à 11 programmes intégrés de l'ONUDI dont elles constituent un élément clef. L'innovation en matière de promotion des investissements et de la technologie a également été consolidée par les nouveaux outils et les nouvelles méthodes employés par l'Organisation. Les services de promotion des investissements et de la technologie ont été renforcés par des partenariats dans le secteur manufacturier, tels les réseaux de

sous-traitance et d'approvisionnement ainsi que les programmes connexes, dont les centres régionaux Sud-Sud et les centres de technologie internationaux. La promotion des investissements et de la technologie joue un rôle central dans UNIDO Exchange, nouvelle bourse d'information commerciale unique qui, au moyen d'une plate-forme électronique, fait un usage optimal de la technologie de l'information afin de fournir les informations, les connaissances et d'autres données à ses membres.

En matière d'investissements et de technologie, trois jalons ont été posés en 2000: l'un dans le sous-secteur du textile, où une alliance commerciale entre deux entreprises pilotes, l'Ernex, grande société autrichienne de broderie, et l'entreprise sénégalaise Icotaf, a été le point de départ d'une année de coopération technique dans le cadre du programme intégré du Sénégal. De plus, les deux sociétés ont mis en place une opération commerciale visant à approvisionner le marché de l'UEMOA en textiles. Une étude de faisabilité réalisée par l'ONUDI a montré que l'Icotaf tournait maintenant à quelque 60 % de sa capacité, contre 30 % au cours de l'année précédente, et employait plus de 300 personnes contre 240 en 1999.

Deuxièmement, 36 organismes de promotion des investissements ont bénéficié du Programme des délégués des bureaux de promotion des investissements et de la technologie dans 28 pays: 12 en Afrique, 5 en Asie, 5 en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 2 en Europe et dans les NEI. Les délégués ont reçu une formation sur le tas, coopéré avec le personnel des bureaux de promotion à Milan/Bologne, Paris et Tokyo, tout en faisant la promotion d'un portefeuille de projets de leurs pays.

Le troisième jalon a été le processus de resserrement général des liens entre les bureaux de promotion des investissements et de la technologie et les activités du Siège, ce qui a entraîné la participation active de ces bureaux à la formulation et à l'exécution de programmes intégrés, notamment de ceux qui ont des composantes investissement et technologie. Dans le cadre des programmes, des activités d'assistance technique financées par l'Italie, et portant sur le renforcement des capacités et la facilitation des affaires ont été lancées en Jordanie, Ouganda et Tunisie.

En Égypte, une formule nouvelle associant coopération technique et soutien financier au secteur des PME a abouti à la conclusion de 23 projets représentant un investissement de 50 millions de dollars et permettant la création de 1 500 emplois. La clef du succès réside dans les efforts conjoints du Groupe de promotion des investissements et de la technologie d'Italie et du Groupe de promotion des investissements du Caire, appuyé par le Siège. En plus des projets promus, un crédit de 4 millions de dollars de l'Italie a été approuvé, et 484 sociétés égyptiennes ont bénéficié directement de l'initiative.

Le rapprochement des entreprises d'Asie et d'Afrique ouvre de nouveaux horizons. Le Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie, à Kuala Lumpur, qui est un projet de l'ONUDI axé sur la coopération Sud-Sud, s'emploie à ouvrir des possibilités aux hommes d'affaires des deux continents en les incitant à investir en Afrique par le biais d'investissement en Afrique. Les visites en octobre d'entreprises asiatiques en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie ont abouti à plus de 330 réunions d'affaires au cours desquelles cinq mémorandums d'accord ont été conclus.

L'ONUDI continue d'aider les pays en développement et les économies en transition à combler le fossé numérique grâce à ses centres de technologie internationaux, qui servent d'antennes de vulgarisation de services technologiques et de cadres internationaux de coopération dans des domaines technologiques ayant un important impact économique dans plusieurs secteurs. De nouveaux programmes ont été lancés avec l'assistance de ces centres afin d'aider les pays à procéder à la modernisation

technologique de leurs secteurs industriels et à renforcer leurs capacités grâce au transfert de technologie et au partenariat Nord-Sud et Sud-Sud. Le nouveau centre international de biotechnologie médicale est entré dans sa phase pilote en novembre avec l'établissement de partenariats secteur public/secteur privé et recherche/industrie entre le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde.

E. Développement du secteur privé

Un cadre d'action cohérent pour les PME est indispensable à toute stratégie de développement du secteur privé lorsque l'on veut créer des emplois productifs et favoriser un développement équitable. L'ONUDI a continué d'aider les pays en développement et les économies en transition à se doter de compétences nationales, régionales et locales pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes visant à promouvoir les PME. Les nouveaux programmes élaborés en Érythrée, au Népal, en République islamique d'Iran et en République-Unie de Tanzanie favorisent l'élaboration dans les pays de stratégies cohérentes de développement des PME.

Les programmes d'aide au renforcement des capacités pour développer les PME comportent souvent des conseils aux entreprises. Par exemple, le projet de développement des PME au Kirghizistan a renforcé les initiatives juridiques et de politique générale qui visent à instaurer un cadre propice aux petits entrepreneurs. Parallèlement, le réseau du centre de promotion des petites entreprises, appuyé par le projet, fournit directement des services consultatifs aux chefs d'entreprise au niveau microéconomique. Ainsi, les informations obtenues à ce niveau peuvent être transmises aux pouvoirs publics et aider à améliorer les cadres juridique et réglementaire. D'autre part, le secteur des PME peut être tenu informé des initiatives macroéconomiques qui façonnent son environnement.

Parmi les principaux résultats du projet d'aide aux petites entreprises industrielles au Viet Nam, un plan d'action pour le développement du secteur privé a débouché sur un appui complémentaire, cofinancé par le PNUD et l'Allemagne. Dans sa phase actuelle, il apporte un appui aux institutions chargées de l'élaboration des politiques et de la coordination dans le domaine des PME et à leurs programmes opérationnels initiaux.

Les femmes jouent un rôle important dans le développement des microentreprises et des PME, en tant que réserve de ressources humaines créatives et productives pour l'industrie et, de plus en plus, en tant qu'entrepreneurs. Le programme de promotion de l'entreprenariat chez la femme de l'ONUDI vise à permettre aux femmes de relever les défis d'environnement économique mondial et local en mutation. En République-Unie de Tanzanie, ce programme, qui est maintenant dans sa troisième phase, forme les femmes au lancement et à la gestion de petites entreprises agroalimentaires. La formation porte sur l'offre, la transformation des produits locaux, l'hygiène et la gestion commerciale et elle a contribué à la création de près de 350 emplois permanents. Cette contribution à la réduction de la pauvreté a sans conteste un effet positif sur le développement socioéconomique du pays. Un programme de formation des formateurs de femmes chefs d'entreprise du secteur agroalimentaire exécuté en collaboration avec le FIDA sur la base d'un accord de partage des coûts, a été mené à bonne fin. Il a donné l'orientation des activités de formation futures permettant de faire participer les femmes au développement industriel et d'atténuer l'inégalité entre les sexes. Au Sénégal, on a commencé à renforcer les capacités des femmes chefs d'entreprise dans le secteur de la transformation des produits halieutiques grâce à une assistance bilatérale du Japon, visant à construire un quai pour l'accostage des barques de pêche et un

centre de traitement des produits halieutiques. Dans trois pays d'Amérique centrale, l'ONUDI poursuit son programme de promotion par le biais de programmes visant à aider les femmes chefs d'entreprise à mettre en place des groupements d'entreprises dans le secteur agroalimentaire.

Les services d'aide aux entreprises industrielles que l'ONUDI fournit aux institutions d'appui aux PME aident ces dernières à surmonter les obstacles qui les empêchent de jouer un rôle clef dans le démarrage et le maintien de la croissance économique. Ces services concernent notamment les pépinières d'entreprises, le développement de l'entrepreneuriat en milieu rural et le développement de groupements de PME. Des plans de travail ont été élaborés pour préparer la mise en place de pépinières d'entreprises afin de créer et soutenir de nouvelles entreprises à Bahreïn, en Égypte et à Sri Lanka. En guise de contribution aux programmes nationaux de réduction de la pauvreté, l'ONUDI favorise l'entrepreneuriat industriel en milieu rural. Les programmes en cours en Éthiopie, au Mozambique et aux Philippines, entre autres, ont aidé les groupes de populations défavorisées à diversifier leurs sources de revenus et à accumuler un capital et des connaissances.

Lancé au moyen d'un financement de l'Italie, le programme de développement des groupements d'entreprises mis en place en Inde par l'ONUDI s'est étendu grâce à un soutien financier de la Suisse à la conception d'un programme de formation d'agents chargés du développement de ces groupements. Des activités au titre de projets d'appui à la transition de l'industrie électronique malaisienne ont été achevées: elles portaient sur le cadre conceptuel et les analyses de groupements d'entreprises dans trois régions.

Dans le cadre des efforts déployés par l'ONUDI pour renforcer la coopération avec le secteur privé, s'est tenue une réunion d'experts sur les partenariats de l'ONUDI avec le secteur privé. Elle a rassemblé une vingtaine d'experts internationaux venant du secteur privé et d'organismes des Nations Unies, ainsi que des représentants des pouvoirs publics et d'entreprises commerciales. La conclusion de l'accord de coopération avec la société de télécommunications Ericsson a également marqué un tournant important. L'ONUDI a continué de contribuer aux travaux du Comité d'organismes donateurs pour le développement de la petite entreprise et a présenté, à la conférence du Comité tenue à Hanoi, un document sur le développement des groupements d'entreprises et la promotion des services aux entreprises.

Coopération avec le secteur privé

En novembre 2000, un accord de coopération entre l'ONUDI et Ericsson a ouvert le monde des transactions électroniques et mobiles aux PME des pays en développement et des économies en transition. Première étape: la réalisation d'une étude commune intitulée "Industry at the Edge" sur les défis et les perspectives dans ce domaine. Centrée sur des ateliers tenus au Caire, à Colombo et à Kampala, cette étude a défini les possibilités pour les PME de prendre part au commerce électronique et mobile. Elle a recommandé au secteur privé d'investir dans la modernisation de l'infrastructure et des services de télécommunications locaux et d'œuvrer avec les pouvoirs publics pour ce qui est des politiques relatives aux ressources humaines. L'ONUDI et Ericsson mettront en outre en commun leurs compétences industrielles et technologiques pour faire participer les PME aux transactions électroniques et mobiles et les faire entrer sur le marché mondial de l'électronique.

III

Appui sectoriel et viabilité écologique

Dans le cadre de la coopération à l'échelle du système, la Division de l'appui sectoriel et de la viabilité écologique a adopté, en 2000, une approche dynamique pour établir et renforcer des liens de partenariat avec des conventions et fonds internationaux, notamment dans les secteurs liés à l'environnement et à l'énergie. Ce sont là non seulement les principaux domaines de compétence de la Division, en dehors de l'appui sectoriel aux agro-industries, mais aussi ceux auxquels la communauté internationale accorde de plus en plus une importance prioritaire. Les activités menées à titre de forum mondial de la Division dans le domaine du développement industriel durable ont gagné en volume et en intensité, ce qui a contribué à améliorer la pertinence des activités de coopération technique de l'Organisation.

Comme les années précédentes, la Division a participé aux réunions organisées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. De plus, le Secrétaire exécutif de cette convention a participé à une manifestation spéciale sur l'ONUDI et le Protocole de Kyoto à ladite Convention, tenue en prévision de la session du Conseil du développement industriel. Cette manifestation, à laquelle ont participé les missions permanentes, a permis d'engager un dialogue direct sur une question sensible de portée mondiale.

Le lien avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a été renforcé grâce à un échange de vues intensif et à une participation accrue aux réunions. L'ONUDI a été récompensée de ses efforts lorsque le Conseil du FEM a pris en mai la décision de lui conférer le statut d'agent d'exécution avec des possibilités élargies.

L'ONUDI a accru sa visibilité en participant à des conventions et à d'autres manifestations traitant de questions très spécifiques comme les eaux internationales (première Conférence biennale du FEM consacrée aux eaux internationales) et les polluants organiques persistants (quatrième et cinquième sessions du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant aux fins de l'application des mesures internationales concernant certains polluants organiques persistants).

Ces exemples montrent comment la Division s'oriente vers des domaines particulièrement importants dans lesquels l'avantage comparatif de l'ONUDI pourrait contribuer à influencer sur le cours des choses dans la poursuite des objectifs de développement international.

A. Agro-industries et appui sectoriel

Le programme régional africain relatif à l'industrie du cuir et de la chaussure en Afrique de l'Est et en Afrique australe a été mené à bonne fin en 2000. Son originalité a été le partenariat de l'ONUDI avec le secteur privé qui, en stimulant le processus de privatisation dans un certain nombre de pays, a apporté une assistance technique étendue à ce sous-secteur. Le programme était centré sur divers domaines ayant besoin d'une assistance: amélioration des matières premières, renforcement des activités du secteur privé, atténuation des effets négatifs des tanneries sur l'environnement et développement de l'industrie du cuir. Une réalisation importante a été la création du Centre de formation et de production pour l'industrie de la chaussure. Le programme continue de montrer qu'il est en mesure d'apporter une aide et de susciter des retombées telles que la création de l'Association des industries du cuir d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.

De meilleures pêches pour des emplois plus nombreux

En République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, environ 1 200 000 personnes vivent de la pêche. Dans le cadre de ses programmes intégrés, l'ONUDI a mené des activités de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité des produits halieutiques et a aidé les deux pays pour que soit levée, en février et en octobre respectivement, l'interdiction d'exportation de ces produits décrétée par l'Union européenne. Il en est résulté un rétablissement des recettes en devises, qui se sont élevées à 60 millions de dollars en Ouganda et à 200 millions de dollars en République-Unie de Tanzanie, et la création d'environ 30 000 emplois directs dans chacun des deux pays. En Guinée, la mise en route d'activités similaires a conduit l'Union européenne à étendre l'autorisation des exportations de produits de la pêche à ce pays. Ces réalisations s'ajoutent aux succès précédemment enregistrés par l'ONUDI dans le même secteur au Maroc, en Mauritanie et au Sénégal.

Comme suite au Séminaire national indien sur la mise en valeur du bambou, tenu en 1999, l'ONUDI a été invitée à participer à la réunion du comité du programme du Réseau international pour le bambou et le rotin qui a eu lieu à Beijing en janvier de l'année suivante. L'Organisation a entrepris l'exécution, en juillet, dans le nord-est de l'Inde, d'un vaste projet destiné à moderniser les techniques et à améliorer les capacités de travail en réseau. D'après les premières indications, la production industrielle de revêtements de sol feuilletés, de panneaux et de mobilier ainsi que de charbon de bois et de tiges de bambou offrent le plus grand potentiel de création d'emplois et de génération de revenus. Cuba a demandé depuis que la mise en valeur du bambou soit ajoutée à son programme intégré, et une étude de marché sur ces produits industriels a commencé en décembre au moyen de fonds provenant du programme du Ghana, dont bénéficieront plusieurs pays intéressés par l'investissement dans cette nouvelle technologie venue de Chine.

B. Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie

L'exécution en Inde d'un grand projet pilote du FEM est bien avancée. L'objectif est de faire la démonstration de technologies modernes d'extraction et d'utilisation du méthane provenant des gisements houillers. Outre le recrutement d'un conseiller technique principal et d'autres experts internationaux, deux voyages d'étude de haut

niveau ont été entrepris et les spécifications techniques du matériel ont été élaborées. La formulation de projets de fabrication de chaudières et de construction de cimenteries financés par le FEM s'est poursuivie.

Financé par le PNUD et le FEM, un projet de renforcement des capacités en matière d'énergie renouvelable et de rendement énergétique a été mené à bien avec notamment plusieurs séminaires de l'ONUDI sur la conception et la fabrication de miniturbines hydrauliques, des minicentrales hydroélectriques et les audits énergétiques dans les usines. Un ensemble de manuels de formation à l'audit énergétique ont été mis au point.

Dans le but de promouvoir les sources d'énergie renouvelables disponibles à Cuba, l'ONUDI a analysé les modes d'utilisation de l'énergie dans six usines alimentaires. La situation énergétique a été évaluée à l'île de la Jeunesse, où des solutions spécifiques seront adoptées pour réaliser un dosage durable des différentes formes d'énergie.

Des missions sur le terrain ont permis d'analyser les perspectives d'applications industrielles destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre, plus précisément: a) au Brésil, pour l'utilisation industrielle de l'énergie de la biomasse (forêts); b) au Guatemala, pour l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, en particulier l'hydroélectricité et l'énergie de la biomasse; et c) dans la République des Komis de la Fédération de Russie, pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les grandes installations industrielles.

Un accord préliminaire a été élaboré sur la phase préparatoire d'un projet de centrale photovoltaïque pour l'électrification des zones rurales en Gambie. Au cours d'un atelier de formation et de sensibilisation du FEM tenu à Lagos en octobre, un certain nombre de projets liés à l'énergie ont été identifiés pour le Nigéria et pour l'ensemble de la région.

C. Production plus propre et gestion de l'environnement

Dans le cadre du programme des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), trois nouveaux centres ont été créés en Éthiopie, au Kenya et au Mozambique, ce qui porte à 19 le nombre total de centres ouverts depuis 1994.

La réunion annuelle du programme tenue en mai à Berne (Suisse) a suscité un intérêt considérable en dehors des centres proprement dits. Au nombre des 75 participants venus de plus de 30 pays figuraient des directeurs de CNPP, les institutions homologues, des pays donateurs et d'autres organismes des Nations Unies. De même, un atelier de politique générale sur la production propre en Amérique centrale a vu la participation des directeurs de quatre centres ONUDI/PNUE pour une production plus propre de la région, de responsables des quatre pays participants, de représentants de pays donateurs et d'autres organismes des Nations Unies. Le personnel de l'ONUDI et les directeurs des centres ONUDI/PNUE pour une production plus propre d'Afrique ont participé à la toute première table ronde africaine sur la production plus propre, organisée par le PNUE et la Carl Duisburg Gesellschaft.

Dans le domaine de la réduction des émissions de mercure a été élaboré un projet mondial à soumettre au FEM, qui démontrera et facilitera la mise au point de solutions de remplacement de la technique d'extraction artisanale de l'or par fusion dans les pays en développement par des techniques moins polluantes produites localement. Le projet contribuera à réduire les émissions de mercure dans les eaux internationales grâce à

l'introduction de techniques d'extraction artisanale de l'or ménageant l'environnement et financièrement viables.

Les services de documentation et les bases de données sur la prévention des risques biotechnologiques communs à l'ONUDI et à l'OCDE ont été recommandés comme modèle pour le mécanisme d'échange de la Convention sur la diversité biologique. L'ONUDI a été priée par le FEM et le PNUE d'apporter une aide dans le cadre du programme de renforcement des capacités en matière de biosécurité en vue de l'application du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

L'ONUDI continue d'appuyer les activités qui intègrent les considérations d'environnement dans la politique industrielle. En 2000, un rapport sur la politique industrielle et l'environnement a montré qu'il était indispensable de modifier la politique industrielle pour améliorer l'état de l'environnement au Pakistan. Des conseils ont également été donnés pour l'amélioration du programme de réglementation de l'environnement. L'Organisation continue de conseiller le comité d'État de la Chine pour la planification et le développement sur les possibilités d'intégrer des aspects environnementaux dans le dixième plan quinquennal et elle contribue à la formulation d'une politique de développement durable pour la République-Unie de Tanzanie.

D. Protocole de Montréal

L'ONUDI a commencé l'année 2000 avec un portefeuille de quelque 370 projets d'investissement, projets pilotes et projets hors investissement d'un montant supérieur à 190,4 millions de dollars et concernant 55 pays. Au cours de l'année, le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a approuvé, en vue de leur exécution par l'ONUDI, 102 projets dans 26 pays, visant à éliminer 3 580 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, pour un montant de 28,9 millions de dollars (non comprises les dépenses d'appui des agents d'exécution). Les produits concernés sont les aérosols, les mousses, les fumigants (bromure de méthyle), les produits de réfrigération et les solvants. Pour ce qui est des fumigants en particulier, secteur dans lequel elle a maintenu son rôle international prépondérant dans l'élimination de l'utilisation du bromure de méthyle, l'ONUDI avait, à la fin de 2000, 29 projets en cours dans 25 pays, portant sur la fumigation des sols ainsi que le stockage et le traitement des produits (projets pilotes et projets concernant l'élimination progressive de l'utilisation du bromure de méthyle). L'Afrique, qui se situe actuellement au deuxième rang mondial des consommateurs de bromure de méthyle, a continué de faire l'objet de l'attention voulue, un tiers des activités de l'ONUDI dans le secteur des fumigants tendant à répondre aux préoccupations et aux besoins de la région.

À la fin de 2000, l'ONUDI exécutait 654 projets dans 59 pays représentant environ 220 millions de dollars (non comprises les dépenses d'appui des agents d'exécution) au titre du Protocole de Montréal. Ces activités visent à éliminer plus de 28 000 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone dont 17 109 avaient déjà été éliminées.

Élimination progressive de CFC-12 dans les PME chinoises

Les emballages à base de polymères et de mousses isolantes sont le sous-secteur cible d'un projet de 4,5 millions de dollars approuvé dans le cadre d'une modalité d'exécution conjointe de l'ONUDI et de l'organe d'État pour la protection de l'environnement. Premier d'une série de projets-cadres de l'ONUDI pour la Chine dans cet important sous-secteur des PME, le projet mettra progressivement un terme à l'utilisation par 25 usines de plus de 1 000 tonnes de CFC-12 par an. À terme, 207 entreprises au total seront touchées et il sera mis fin à l'utilisation de 3 800 tonnes de CFC-12 en moyenne par an.

La conversion des entreprises sera un avantage supplémentaire. Conformément à la politique de la Chine concernant les PME, le regroupement des petites usines permettra de réaliser des économies d'échelle et une stabilité globale, tout en maintenant une capacité de production soutenue.

Un atelier international s'est tenu en octobre dans le cadre d'un projet de démonstration au Zimbabwe de l'utilisation de substituts au bromure de méthyle dans la production de semis de tabac. Les participants comprenaient des producteurs locaux, des fournisseurs locaux et internationaux d'intrants pour des technologies de substitution, des associations nationales et internationales et des représentants de cinq pays et du PNUE. L'atelier a facilité l'échange de données d'expérience sur des technologies particulières et sur l'exécution de programmes d'élimination.

L'ONUDI met actuellement la dernière main à des projets de démonstration portant sur l'élimination du bromure de méthyle, qui ont été approuvés depuis 1998 par le Fonds multilatéral et qui ont donné de très bons résultats en termes d'alternatives technologiques, participation des institutions locales et transfert de technologie.

L'Organisation a contribué à l'élaboration d'un accord entre le Gouvernement chinois et le Comité exécutif concernant la stratégie d'élimination progressive à l'intention du secteur du tabac en Chine et elle continue de collaborer étroitement avec le secrétariat du Fonds multilatéral à l'élaboration d'une stratégie écologiquement rationnelle de production de mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudés.

Au cours de l'année, le personnel de l'ONUDI a fourni 15 mois-homme de services techniques, notamment pour l'élaboration de projets, le transfert de technologie, la supervision des installations et la mise en service de nouvelles activités de production, ainsi que de services d'experts à des fins d'évaluation. L'Organisation a pris part à l'Earth Technologies Forum de Washington D.C. ainsi qu'aux travaux de l'organe consultatif de la Banque mondiale chargé des questions relatives à l'ozone.

E. Protocole de Kyoto

L'ONUDI a publié le rapport d'une évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités lié aux changements climatiques dans six pays africains (Ghana, Kenya, Nigéria, Sénégal, Zambie et Zimbabwe), qui a été distribué à tous les représentants africains à la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques aux Pays-Bas en novembre. ainsi qu'aux missions permanentes africaines et aux représentants de l'ONUDI en Afrique.

Les experts nationaux des six pays qui avaient préparé des études nationales avaient auparavant participé, en tant que “représentants” de l’ONUDI, à la treizième session des organes subsidiaires de la Convention-cadre à Lyon (France) tenue en septembre, et y avaient présenté les résultats de leurs travaux dans le contexte du développement durable lors d’une activité parallèle spéciale.

Le chapitre du rapport sur le Nigéria a servi de base à l’élaboration de la première composante des changements climatiques d’un programme intégré qui fait maintenant partie du cadre des services nationaux nigériens. L’expert national du Nigéria a également fait un exposé lors d’une autre activité parallèle spéciale sur l’industrie pendant la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre qui a porté sur des questions techniques ayant trait à la cogénération et à l’utilisation rationnelle de l’énergie dans l’industrie.

**Renforcement des capacités pour le mécanisme de développement propre –
un projet interinstitutions**

Parmi les mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto en matière de flexibilité, le mécanisme de développement propre est sans aucun doute celui qui devrait le mieux permettre d’atteindre les objectifs du développement industriel durable. C’est pourquoi le renforcement des capacités pour ce mécanisme est le principal objectif d’un projet interinstitutions financé par la Fondation pour les Nations Unies, la CCNUCC jouant le rôle de coordonnateur et de facilitateur.

Le PNUD, l’ONUDI, la CNUCED et le PNUE ont convenu d’associer leurs compétences et leur expérience pour mener des activités de renforcement des capacités et de démonstration en vue de réduire le coût des transactions et de faire participer davantage le secteur privé aux activités du mécanisme de développement propre. La contribution de l’ONUDI consiste essentiellement à aider les pays bénéficiaires potentiels à se doter des capacités nécessaires pour lancer des programmes et des projets au titre de ce mécanisme dans les secteurs industriel et énergétique.

IV

Dimension régionale

On trouvera au présent chapitre une vue d'ensemble des activités menées par l'ONUDI dans ses régions bénéficiaires. Si l'aide aux régions représente un large éventail d'activités, les programmes intégrés constituent la pièce maîtresse de la coopération technique. Un certain nombre de projets isolés sont toutefois en cours dans des pays ne bénéficiant pas de programme intégré, et les événements que l'ONUDI organise en sa qualité de forum mondial profitent aux pays de toutes les régions et servent à améliorer la pertinence et la qualité de ses services. Pour éviter de trop recouper d'autres parties du présent rapport, il n'est ici fait que brièvement référence aux programmes intégrés, pour mettre l'accent sur les principales manifestations relevant du rôle de forum mondial de l'Organisation, ainsi que sur l'évolution de la situation s'agissant de sa représentation hors Siège.

A. L'Afrique et les pays les moins avancés

La priorité accordée à l'Afrique donne lieu à des activités très variées dont les programmes intégrés constituent la base en matière de coopération technique. La représentation accrue sur le terrain, les activités à titre de forum mondial, la promotion des investissements industriels, les ateliers de formation et le dialogue direct aux plus hauts niveaux grâce aux missions effectuées par le Directeur général illustrent l'engagement de l'ONUDI en faveur du développement industriel des pays africains. On ne peut que se féliciter de l'accession de l'Afrique du Sud, en octobre, à l'Acte constitutif de l'ONUDI, dont elle est ainsi devenue le 169^e État Membre. Outre que cette décision permet au pays de tirer parti des compétences de l'Organisation en matière de programmes ayant un impact réel sur les économies des pays en développement, elle marque aussi la reconnaissance du rôle que joue l'Afrique du Sud comme partenaire du développement dans la région.

Appuyant les efforts déployés dans la région pour stopper le processus de marginalisation au sein de l'économie mondiale, l'ONUDI a continué d'élaborer de nouveaux programmes intégrés de coopération technique tout en intensifiant la mise en œuvre de ceux qui avaient déjà été approuvés, en vue d'en maximiser l'impact. Tous les programmes intégrés pour l'Afrique et les pays les moins avancés font appel aux petites entreprises et aux microentreprises pour créer des emplois et générer des revenus afin de s'attaquer aux problèmes sociaux liés à la pauvreté. On compte également sur le sens de la propriété, la sélectivité, la participation, le partenariat et la décentralisation. La nouveauté, en 2000, a été de faire en sorte que ces activités aient une dimension régionale plus affirmée et que leur conception et leur exécution soient

coordonnées avec d'autres organisations internationales et avec les principaux donateurs.

Outre les 10 qui sont en cours, trois nouveaux programmes ont été approuvés dans le courant de l'année pour l'Érythrée, le Mali et le Nigéria, respectivement. En 2000, 44 % des pays bénéficiant de programmes intégrés de l'ONUDI se trouvaient en Afrique, dont 75 % en Afrique subsaharienne. Compte tenu de la taille du Nigéria et de la complexité des difficultés auxquelles son économie est confrontée, l'ONUDI a élaboré pour ce pays un cadre de services composé de quatre sous-programmes étroitement liés et portant sur de grands problèmes de développement industriel. La mise en œuvre de ce cadre a officiellement commencé lors d'une visite (la deuxième de l'année) du Directeur général au Nigéria, en octobre.

Préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Consacrée avant tout à l'accroissement des potentiels de production, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés se tiendra à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001. Il s'agit d'une manifestation commune à l'ensemble du système destinée à stopper le processus de marginalisation des pays les moins avancés et à en stimuler le développement économique et social. Un programme d'action mondial sera lancé à cette occasion.

Accroître les potentiels de production est l'une des principales missions de l'ONUDI, qui a donc un rôle important à jouer dans le cadre de la troisième Conférence sur les pays les moins avancés. Elle participe d'ailleurs activement, en coopération avec la CNUCED, qui présidera la Conférence, aux préparatifs de cette manifestation. Un plan détaillé des activités spécifiques a été élaboré, qui prévoit notamment la réalisation d'une étude générale sur la place de l'industrie dans les pays les moins avancés, une table ronde régionale sur l'énergie dans ces mêmes pays, des sessions thématiques interactives et l'organisation d'événements parallèles.

Au cours de l'année, le nombre de programmes intégrés pour les pays les moins avancés est passé à 13. Outre ceux qui visent l'Érythrée et le Mali, l'ONUDI a achevé la mise au point d'un programme pour le Népal. Au total, la valeur des programmes intégrés pour les pays les moins avancés dépasse les 68 millions de dollars. Environ 20 % de ce montant proviennent des ressources propres de l'ONUDI et de versements effectués par les donateurs. Des fonds ont également été engagés au titre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA) pour des missions de programmation. Vingt-cinq pour cent des pays bénéficiant d'un programme intégré approuvé comptent parmi les pays les moins avancés.

Un projet approuvé en 2000 contribuera à renforcer le rôle de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) en tant qu'acteur principal de l'industrialisation rapide de l'Afrique en proposant aux gouvernements africains et à l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique des orientations de politique générale. Il permettra également de mobiliser des ressources pour financer un programme de développement industriel dans la perspective de la quinzième réunion de la CAMI (CAMI-15), qui se tiendra à Yaoundé en octobre 2001. En outre, ce projet encouragera l'organisation de forums de promotion de la participation du secteur privé à la prise de décisions, à la mobilisation de fonds et au développement des PME, et renforcera les liens entre l'ONUDI et ses partenaires en Afrique, à savoir la CAMI, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Le Bureau de la quatorzième CAMI a tenu sa deuxième réunion à Dakar en novembre. Y assistaient une délégation de l'ONUDI conduite par le Directeur général, les Ministres de l'industrie du Sénégal (pays qui assure la présidence du Bureau), du Cameroun et du Nigéria, ainsi que des représentants de la Côte d'Ivoire et de Madagascar.

Lors de cette réunion, le Bureau a étudié des stratégies d'industrialisation de l'Afrique pour le nouveau millénaire. Cette question revêt une importance particulière étant donné que la deuxième DDIA doit s'achever en 2002. Un document de travail réalisé par l'ONUDI à ce sujet fait le point sur la situation de l'industrie africaine à l'aube du millénaire. Selon ce document, il serait urgent que la DDIA tienne compte du phénomène de mondialisation et du système d'échange multilatéral. Pour ce faire, le Bureau de la CAMI a immédiatement entamé une réflexion en vue de fixer, en matière d'industrialisation, un nouvel ensemble d'objectifs adaptés à l'ordre économique international actuel. La mise en place d'un nouveau mécanisme qui assumerait le rôle de la DDIA pour les 10 à 20 années à venir est envisagée. Dans l'immédiat, il s'agit de parvenir à ce que toutes les parties intéressées s'accordent sur un nouveau mécanisme à la quinzième réunion de la CAMI.

Dans la logique de sa politique de décentralisation et du renforcement de sa représentation hors Siège, l'ONUDI a ouvert à Lagos (Nigéria) le Centre régional pour le développement industriel, outil essentiel pour la mise en œuvre du cadre de services pour le pays, qui offrira un appui technique aux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Il servira à la fois de service d'appui technique pour l'élaboration de programmes, de bureau d'information et de conseil à court terme pour les secteurs public et privé, et de centre régional d'excellence pour les questions touchant au développement industriel.

Le Nigéria offre un exemple parfait d'activités comme il en a été mené au niveau des pays pendant l'année 2000. Un cadre de services a été élaboré pour le pays en partenariat avec l'ONUDI pour aider le Gouvernement à mettre à plat les grands problèmes relatifs au développement industriel grâce au dialogue avec le secteur privé. Quatre ateliers nationaux organisés en différents endroits ont permis d'apporter des solutions à l'élaboration de politiques efficaces, à la gestion économique et au développement industriel, solutions qui ont été présentées au Gouvernement pour servir de base à la future politique de développement industriel. C'est sur ces questions et d'autres faisant l'objet d'une aide concrète de l'ONUDI qu'ont porté les discussions tenues lors des deux visites effectuées cette année au Nigéria par le Directeur général.

Au Kenya, l'ONUDI aidera le Gouvernement et le secteur privé à fixer des priorités s'agissant des mesures à prendre au niveau politique, au niveau institutionnel et au niveau des entreprises. Il s'agira notamment, en premier lieu, d'évaluer les capacités techniques de certaines institutions publiques et privées qui participent à la mise en place de politiques favorisant le développement des entreprises, en accordant une attention particulière aux microentreprises et aux PME.

Un projet pour l'Angola approuvé à la fin de l'année prévoit de renforcer les capacités en vue de moderniser l'industrie agroalimentaire. Il s'agira d'aider le pays à moderniser son industrie manufacturière et à développer son secteur privé. Des activités visant à mettre en place, au niveau national, des moyens d'améliorer la compétitivité doivent aider le pays à s'adapter à la logique du marché qui est celle de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et à la mondialisation des échanges.

Le salon de la sous-traitance et du partenariat, coparrainé par l'ONUDI et plus connu sous le nom de SUBEX, est d'une grande utilité pour favoriser les accords de sous-traitance et de partenariat entre entreprises. La troisième édition de ce salon pour les pays de l'océan Indien (SUBEX Fair 2000) s'est tenu à Port-Louis (Maurice) en août. Plus de 70 exposants de 9 pays faisant preuve d'un niveau élevé de compétence professionnelle s'y sont rencontrés pour établir des contacts d'affaires et de partenariat et conclure des contrats, ce qui montre l'intérêt de cette manifestation.

**ONUDI et Centre for the Study of African Economies:
le programme de recherche porte ses fruits**

L'accord signé en 1999 avec l'Université d'Oxford prévoit l'attribution, par l'ONUDI, d'une bourse de recherche au Centre for the Study of African Economies de l'université. Les études entreprises par le bénéficiaire de cette bourse en 2000 portaient essentiellement sur les résultats des entreprises manufacturières africaines. Un certain nombre de rapports analytiques concernant en particulier les industries ghanéennes, kényennes et zimbabwéennes ont été envoyés à différentes revues pour y être publiés. Des recherches visant à démontrer les retombées bénéfiques des exportations ont également été menées, grâce aux techniques économétriques modernes, avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres institutions de recherche en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique; elles ont porté sur les relations entre productivité et exportations au Cameroun, au Ghana, au Kenya et au Zimbabwe.

L'un des principaux obstacles au développement industriel en Afrique reste le manque de données de qualité. À cet égard, l'ONUDI et le Centre for the Study of African Economies se sont attachés, pour combler ces lacunes, à collecter des données primaires au niveau des entreprises. En octobre et novembre, des enquêtes ont été réalisées au Ghana et au Kenya pour mettre à jour et multiplier les sources de données de ce type. Au Ghana, il s'agira de mettre à jour la base de données nationale de façon à ce qu'elle couvre neuf années (1991-1999) et devienne ainsi une source inégalée d'informations sur les entreprises manufacturières d'Afrique de l'Ouest des points de vue de l'importance des séries chronologiques, du nombre d'entreprises concernées et de la précision des détails fournis. Au Kenya, l'enquête a été réalisée en coopération étroite entre l'ONUDI et des chercheurs de l'Université de Göteborg (Suède) et de l'Institut d'analyse et de recherche politique du Kenya. En 2001, le Centre for the Study of African Economies s'emploiera à étendre encore les sources d'informations sur les entreprises, principalement en réalisant une autre enquête en Tanzanie et en ajoutant, en considération de son importance stratégique en Afrique, le Nigéria au groupe des pays étudiés.

En mars 2001, un stage de formation intensive de deux semaines consacré à l'évaluation chiffrée des résultats des entreprises africaines sera proposé aux statisticiens et aux fonctionnaires africains ainsi qu'au personnel de l'ONUDI. L'objectif sera d'informer, de former et d'inciter les stagiaires à participer à l'analyse et à la collecte de données en vue d'étudier le fonctionnement des entreprises africaines et leur niveau de réussite.

L'étude de l'ONUDI intitulée *L'industrie africaine en l'an 2000* est parue dans le courant de l'année en tant que publication destinée à la vente. Elle présente une vue générale et une analyse de la situation industrielle en Afrique dans le contexte de la mondialisation, ainsi que des données et des informations provenant de l'ONUDI, d'autres organismes multilatéraux et d'institutions de recherche. Deux autres publications techniques, intitulées *Le développement industriel durable au service de la lutte contre la marginalisation et les inégalités sociales* et *Public-Private Partnerships for Economic Development and Competitiveness, with Special Reference to the African Experience*, ont été largement diffusées dans la région en vue de sensibiliser davantage à ces sujets importants.

S'agissant de coopération économique entre pays en développement, il convient de noter que des entreprises de quatre pays asiatiques (Inde, Malaisie, Pakistan et République de Corée) ont envoyé des missions en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie pour y visiter des organismes de promotion des investissements. Menée à l'initiative du Centre Asie-Afrique de promotion de l'investissement et de la technologie (Kuala Lumpur), cette opération, à laquelle ont participé les chefs d'État des deux pays africains, a permis de déterminer les améliorations qu'il restait à apporter et de formuler des stratégies de coopération pour l'avenir. Les bureaux extérieurs de l'ONUDI ont organisé dans les deux pays des séminaires en faveur de l'investissement et plus de 330 tête-à-tête entre entreprises, ce qui a donné lieu à la signature de cinq protocoles d'accord.

Un certain nombre d'autres activités visent la coopération économique et technique entre pays en développement d'Afrique, dont:

- ❑ Le partenariat entre l'ONUDI et l'Inde pour le logement en Afrique. Le Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication, créé en 1999 à Bangalore (Inde), est à l'origine de projets s'élevant à quelque 4,5 millions de dollars. Dans le cadre d'un protocole d'accord conclu avec le Ministère indien de l'aménagement urbain et de la lutte contre la pauvreté, il encourage la coopération technique entre pays en développement en vue de fabriquer des matériaux à partir de ressources locales pour construire des logements à bas prix en Afrique;
- ❑ L'assistance préparatoire à l'élaboration de projets de développement industriel propre. Un cadre programmatique a été mis au point en vue d'identifier et de lever les obstacles à la création, au niveau national, de conditions favorables à l'exécution de projets industriels au Ghana, au Kenya, au Nigéria, au Sénégal, en Zambie et au Zimbabwe;
- ❑ La mise au point, avec la CEDEAO, d'un projet concernant l'organisation (début 2001 à Abuja, au Nigéria) d'une réunion sous-régionale d'experts sur les politiques industrielles et la compétitivité;
- ❑ La décision de la Commission européenne et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine de confier à l'ONUDI la mise en œuvre technique d'un programme régional sur la promotion de la qualité dans l'Union.

Comme il ressort du présent rapport, la coopération avec d'autres organisations fait partie intégrante des multiples activités de l'ONUDI; c'est particulièrement vrai en Afrique, où la collaboration prend par ailleurs des formes très diverses. Outre les exemples déjà cités dans le présent chapitre, voici quelques-unes des autres activités qui ont été menées en Afrique au cours de l'année:

- ❑ Sommet extraordinaire du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et participation à l'organisation de forums de promotion des investissements ainsi qu'à des activités de transfert de technologie;
- ❑ Début de mise en œuvre d'une proposition de l'ONUDI visant à aider la CEDEAO à élaborer un programme d'échange interrégional avec d'autres organisations régionales comme le Marché commun du Sud (MERCOSUR);
- ❑ Mise au point d'un programme commun ONUDI/CNUCED pour la promotion des investissements et le développement des entreprises;
- ❑ Discussions sur les modalités éventuelles d'une participation de l'ONUDI au cadre intégré de l'OMC pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés;

- ❑ Signature d'un protocole d'accord avec le Fonds africain de développement concernant l'organisation des travaux entrepris en commun (il prévoit la conception et la mise en place d'une assistance technique, l'échange d'informations et de personnel, la fourniture de biens et de services).

B. Les pays arabes

Des progrès remarquables ont été réalisés en 2000 pour ce qui est des programmes intégrés élaborés à l'intention des pays arabes, avec pas moins de 10 programmes dont l'élaboration était terminée en octobre. Des 63 millions de dollars requis pour leur mise en œuvre, environ 11 millions avaient été assurés. Si l'on ajoute les cinq programmes intégrés dont la préparation doit être approuvée, 75 % des 20 pays de la région auront finalement bénéficié de ces programmes de l'ONUDI.

Une mobilisation réussie de fonds en faveur de la région a considérablement accéléré la mise en œuvre de ses programmes intégrés. Grâce à une contribution supplémentaire de l'Italie au programme destiné à la Tunisie, ce pays se distinguera en étant le premier à bénéficier d'un programme intégré disposant d'un financement intégral. Par ailleurs, une contribution de 1,3 million de dollars a été annoncée par l'Espagne en faveur du programme du Maroc. En Jordanie, le Gouvernement s'est déclaré prêt à allouer 1 million de dollars en tant que contribution pour la formation, dans des conditions qui n'ont pas encore été déterminées. La France a apporté une nouvelle contribution de 1,4 million de dollars, qui permettra de financer environ 60 % du programme destiné à l'Algérie.

Grâce à des fonds fournis par l'Italie et au capital de départ assuré par l'ONUDI, plusieurs composantes du programme d'appui à l'industrie palestinienne sont en cours d'exécution. Représentant une nouvelle dimension de l'assistance fournie par l'ONUDI au peuple palestinien, entamée au début des années 80, le programme met en évidence l'importance accordée dans le Plan de travail à l'appui qu'il faut apporter dans les domaines de la politique industrielle, des industries et des petites et moyennes entreprises. Les progrès sont particulièrement évidents pour ce qui concerne 35 entreprises pilotes, où la première phase d'un programme de valorisation a été exécutée. Sur le plan institutionnel, la Fédération des entreprises palestiniennes, créée et reconnue comme partenaire par l'Autorité palestinienne et par la communauté internationale, reçoit de plus en plus d'adhérents.

Deux programmes intégrés concernent des PMA de la région. Au Yémen, où le taux de chômage est élevé et où les possibilités sont limitées pour ce qui est de développer la production agricole, l'industrie et les services sont les seuls secteurs sur lesquels on puisse réellement compter pour réaliser une expansion économique. Alors que le programme de l'ONUDI est considéré comme un outil important de réduction de la pauvreté du fait qu'il met l'accent sur la création d'emplois, sa mise en œuvre a été entravée par le manque de ressources. On avait pourtant de bonnes raisons de croire que des fonds allaient être assurés par le PNUD au titre de l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes (AEPP).

Au Soudan, le programme met l'accent sur le renforcement des capacités des entreprises, le développement de l'agro-industrie et des petites et moyennes entreprises. Grâce à un financement presque intégral de l'élément "statistiques" et d'environ 30 % de celui des politiques industrielles, c'est en particulier dans ces domaines que des progrès ont été réalisés. Les perspectives de financement concernant l'élément "promotion des investissements" semblaient favorables compte tenu des fonds attendus en 2001 au titre de l'AEPP (PNUD).

De même, le programme intégré destiné à la Jordanie illustre bien l'attention accordée par le Plan de travail au renforcement de la compétitivité et des possibilités d'emploi du secteur agro-industriel, notamment à son intégration, par des liens intersectoriels, à la structure industrielle nationale. Des contributions apportées par les gouvernements compléteront les fonds assurés en faveur de l'élément "promotion des investissements" grâce à une contribution volontaire de l'Italie et au capital de départ fourni par l'ONUDI.

Stimuler la compétitivité et diversifier le secteur industriel privé sont les principaux objectifs du programme consacré à l'Arabie saoudite, qui à présent attend l'approbation définitive du Gouvernement. Le fait d'aider à l'élaboration de plans industriels détaillés et d'organiser des services d'appui aux entreprises permettra au secteur privé de contribuer davantage à l'économie nationale. Le programme récemment approuvé concernant le Liban porte essentiellement sur le renforcement de la compétitivité industrielle en général dans l'objectif d'intégrer ce secteur au marché mondial. Le Gouvernement libanais et le secteur privé appuient pleinement ce programme et ont beaucoup facilité le processus de mobilisation des ressources.

Dans l'esprit du Plan de travail, selon lequel l'ONUDI doit promouvoir la coopération industrielle internationale parmi des groupes particuliers de pays, un certain nombre d'initiatives ont été lancées en collaboration avec d'autres organisations mondiales ou régionales.

L'ONUDI et le PNUD ont conjointement entamé une démarche préparatoire qui aboutira à la formulation de recommandations concrètes et à la détermination des actions prioritaires qu'il faut mener pour stimuler le développement d'un secteur compétitif de PME dans les pays de la région. Cette intervention conjointe vise en particulier à établir un mécanisme d'évaluation des performances au plan régional et à promouvoir le recours aux bonnes pratiques par le biais d'une analyse comparative des forces, des possibilités et des contraintes propres aux PME de la région arabe. Elle mènera aussi à la création d'un réseau pilote destiné à favoriser les flux d'investissements et de technologie vers la région.

Ce réseau, géré par l'ONUDI, reliera certains pays arabes aux bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'Organisation. Il appuiera les efforts déployés par les PME locales ainsi que les établissements privés et publics travaillant avec ce secteur pour renforcer leur compétitivité au moyen d'un échange ciblé d'informations sur les possibilités en matière d'investissement et de technologie. Cette démarche préparatoire, qui doit durer un an, se traduira aussi par l'élaboration d'un programme important qui sera lancé en 2001 et sera destiné à consolider davantage le rôle prépondérant des PME dans le développement social et économique des pays arabes.

Un atelier portant sur l'agro-industrie et le développement durable des zones côtières de la Méditerranée, mettant en particulier l'accent sur l'industrie de l'huile d'olive, a été organisé à Beyrouth du 4 au 6 décembre en collaboration avec le CIS (Centre international pour la science et la technologie de pointe), l'ONUDI et des instituts de recherche et d'agronomie. Plus de 50 participants venant de 8 pays méditerranéens y ont adopté une série de recommandations concrètes. Les spécialistes ont réaffirmé que les pays participants devraient élaborer une stratégie concernant certains aspects techno-économiques du développement intégré des zones rurales, en faisant appel, si nécessaire, au CIF et à l'ONUDI.

En collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT, l'ONUDI a tenu à Turin une réunion d'experts sur l'amélioration de la performance et de la compétitivité des entreprises arabes dans le cadre de l'économie mondiale. Des recommandations

susceptibles d'être suivies aux plans macroéconomique et institutionnel ont été distribuées aux gouvernements arabes, et une réunion de suivi doit avoir lieu en 2001.

La coopération avec la CESAO a été axée, en particulier, sur l'examen des politiques industrielles visant à accroître la productivité et la compétitivité compte tenu des tendances mondiales, et des travaux préparatoires ont été entrepris en vue de la tenue d'une réunion d'experts au début de 2001.

Un Forum entrepreneurial concernant l'aluminium, organisé conjointement par l'ONUDI, le Gouvernement de Bahreïn et la Banque islamique de développement, s'est tenu à Manama en mai. Vingt possibilités d'échanges commerciaux et d'investissement examinées par des investisseurs venant d'Asie, d'Europe et de pays du Conseil de coopération du Golfe se sont traduites par 41 lettres d'intention d'une valeur de 158,2 millions de dollars et 6 accords de coopération commerciale d'un montant de 45,1 millions de dollars. En même temps que le forum a eu lieu une table ronde concernant la promotion des investissements et de la technologie dans certains pays islamiques et/ou arabes. Cette réunion a abouti à la signature d'un mémorandum d'accord avec la Chambre islamique de commerce et d'industrie en vue d'une coopération future visant à promouvoir le développement du secteur privé. Le suivi de la réunion est en cours de préparation.

Les pays de la région bénéficieront d'un éventail de programmes de renforcement des capacités, proposé par le Centre régional arabe de formation en matière d'entrepreneuriat et d'investissement, qui est devenu opérationnel en 2000. Ce centre, qui se rattache au Bureau de promotion des investissements et de la technologie, sera officiellement inauguré en février 2001.

C. Asie et Pacifique

Comptant parmi les pays les moins avancés, la République démocratique populaire lao et le Népal ont été placés en tête des priorités de l'ONUDI dans la région pour ce qui est de l'élaboration de programmes intégrés. Pour ce qui concerne la République démocratique populaire lao, le programme intégré prévoit un ensemble de services consultatifs visant à promouvoir la production manufacturière en tant que moyen durable d'atténuer le déficit commercial du pays. Pour donner de l'élan au programme, l'ONUDI a fourni un capital de départ de 50 000 dollars. Ce montant a été utilisé pour recruter des consultants nationaux afin de réaliser des études sectorielles concernant quatre sous-secteurs manufacturiers. Un consultant international a également été nommé pour surveiller l'élaboration de ces études et délimiter les domaines respectifs d'intervention des principaux donateurs actifs dans le pays. Cet exercice a permis de mettre en perspective les domaines où des synergies sont possibles entre le programme de l'ONUDI et les initiatives bilatérales, dans un contexte multilatéral.

Le programme destiné au Népal a été lancé par un atelier qui s'est tenu à Katmandou dans le but d'élaborer une stratégie d'assistance de l'ONUDI aux PME et au secteur privé. La mise en œuvre de l'élément "Programme de politique industrielle" a été rendue possible grâce à l'allocation de fonds par le PNUD au titre de l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes (AEPP). Un expert de l'ONUDI s'est rendu dans le pays pour examiner les modalités de coopération relatives à la mise en œuvre de l'élément "production plus propre" et, en particulier, la création d'un centre national de production plus propre pour lequel un descriptif de projet est en cours d'élaboration.

À Sri Lanka, le grand nombre d'éléments du programme intégré de l'ONUDI symbolise la diversification économique observée récemment dans le pays. Grâce à un financement de plus de 25 % du programme à la fin de l'année, des progrès considérables ont été réalisés pour ce qui est des interventions de politique industrielle (en collaboration avec le Japon), des échanges en matière de sous-traitance et de partenariat, des services consultatifs, de la normalisation, des statistiques industrielles, de la gestion de la qualité et d'une production plus propre.

En Thaïlande, à la suite des réunions de haut niveau qui ont rassemblé, en février, des responsables thaïlandais, japonais et de l'ONUDI dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et des réunions techniques qui leur ont succédé, le Gouvernement japonais a accepté de financer l'élément du programme destiné à suivre l'évolution de la performance de l'industrie manufacturière en envisageant un système d'alerte économique rapide.

Durant la période couverte par le rapport, un programme intégré portant sur l'adoption d'un cadre de services de pays favorable à un développement industriel écologiquement rationnel a été élaboré en faveur de la République islamique d'Iran. Le principal objectif est d'augmenter la part du secteur non pétrolier et de favoriser le développement durable d'industries compétitives, de créer des emplois et des revenus et de contribuer ainsi à la réduction des difficultés sociales. Le cadre envisagé accorde une attention particulière à des domaines clés ayant un impact élevé sur le développement. Financées au titre d'un fonds d'affectation spéciale avec le pays bénéficiaire, les activités du programme ont commencé par aider l'Organisation pour l'investissement à adapter le code de l'investissement du pays aux besoins des marchés modernes de capitaux.

Au Pakistan, c'est dans la production plus propre et la gestion de l'environnement que des progrès ont été réalisés, à l'aide de fonds fournis au titre de l'AST (appui aux services techniques) du PNUD. Un projet préparatoire aide à la création d'un centre de production plus propre pour l'industrie de raffinement du pétrole est sur le point d'être achevé et des efforts sont faits pour mobiliser des fonds afin de réaliser le projet proprement dit. Parallèlement, le projet préparatoire d'assistance concernant la politique industrielle et l'environnement, financé au titre de l'AEPP (PNUD), a également atteint un stade avancé.

Alors que les programmes intégrés constituent l'outil principal de la coopération technique de l'ONUDI, un certain nombre de projets "autonomes" caractérisent l'appui de l'Organisation à certains pays. L'Inde est un exemple de pays où l'ONUDI réalise une large palette de programmes. Le programme de partenariat, lancé il y a seulement deux ans pour renforcer les PME de l'industrie automobile du pays, a déjà donné des résultats remarquables. L'évaluation de la première phase a mis en évidence d'importants signes de succès dans l'intégration d'activités améliorées aux opérations régulières, tant dans les ateliers que sur le plan de la gestion de la production. Compte tenu de ce succès, le Gouvernement a exprimé le souhait d'étendre le programme à d'autres régions et, peut-être plus tard, à tout le pays.

Le cuir et la production plus propre sont des exemples d'autres domaines industriels où l'Inde bénéficie de l'appui de l'ONUDI. Dans la confection de chaussures, des artisans, des ouvriers qualifiés et des chefs des microentreprises de trois provinces bénéficieront de l'aide de l'ONUDI pour améliorer la qualité, la production et les liens commerciaux entre les producteurs locaux et les grossistes du pays. Pour appuyer le ferme engagement de l'Inde en faveur d'une production plus propre, le Centre national pour une production moins polluante (ONUDI/PNUÉ) a signé un mémorandum d'accord afin de créer à Calcutta un centre qui deviendra le quatrième centre régional de production moins polluante créé en Inde.

L'ONUDI a été choisie par le Fonds multilatéral aux fins de l'application du Protocole de Montréal en tant qu'agent d'exécution du premier projet d'investissement approuvé par le Japon pour une contribution bilatérale d'un montant de 2,25 millions de dollars. Le projet de trois ans vise à aider le Gouvernement chinois à réduire, dans le secteur de la réfrigération ménagère, la production de substances contribuant à l'appauvrissement de la couche d'ozone.

En décembre, le Forum régional Asie-Pacifique sur le développement industriel organisé à Shanghai s'est penché sur la question des conséquences de l'adhésion imminente de la Chine à l'OMC – question présentant un intérêt régional et mondial important. L'adhésion de la Chine causera inévitablement des difficultés majeures pour ce qui est de la gestion industrielle dans les pays en développement et ouvrira en même temps de vastes perspectives dans des domaines importants recensés lors des débats. Un plan de travail en deux volets présenté par l'ONUDI vise à mettre en place un système d'évaluation des performances et des politiques connexes dans tout le secteur industriel; à mettre en œuvre des programmes de coopération technique ayant un bon effet d'émulation en vue de créer, en collaboration avec des multinationales privées, une chaîne transfrontière de valeurs.

Intechmart Pakistan 2000, qui s'est tenu en février, a donné aux chefs d'entreprise locaux et aux investisseurs étrangers l'occasion de mener un dialogue approfondi pour encourager l'échange de technologies et d'investissements. Cette manifestation a abouti à environ 300 réunions d'affaires en tête à tête entre des maîtres d'œuvre pakistanais et des investisseurs potentiels ou des fournisseurs de technologie étrangers. Des partenariats étaient envisagés dans les domaines suivants: coentreprises, achats liés de technologies et d'équipement, accords de rachat, sous-traitance, accès au marché, recherche et développement en commun et autres liens commerciaux.

D. Europe et nouveaux États indépendants

Comme suite directe à la demande de la Conférence générale d'assurer la continuité du dialogue entre les pays de la région, un forum régional sur la coopération industrielle et le partenariat en Europe centrale et orientale et dans les NEI s'est tenu à Budapest en octobre. Cette manifestation est importante car elle a, pour la première fois depuis le début de la transition vers une économie de marché, rassemblé des représentants de tous les pays de la région autour du thème du développement industriel. Dans ce sens, elle représentait un engagement en faveur de nouvelles formes de coopération régionale.

Les discussions qui se sont tenues lors du forum, ainsi que les réunions bilatérales entre le Directeur général et les plus hauts fonctionnaires de Hongrie, de Pologne et de République tchèque, ont abouti au lancement de trois nouvelles initiatives: une initiative de qualité et de productivité au niveau régional, dans un premier temps axée sur un programme entre l'ONUDI et la Pologne; une initiative centrée sur la prévision technologique, qui se concrétisera lors d'une première réunion régionale à Vienne en 2001; et une proposition de réunion ministérielle rassemblant, à une date ultérieure en 2001, les dirigeants de la région Europe et nouveaux États indépendants, ainsi que de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Ces nouvelles initiatives offrent à la région des possibilités considérables. Un descriptif du projet est actuellement mis au point en rapport avec l'initiative de qualité et de productivité; il vise à offrir à l'industrie et aux institutions des services devant leur permettre de découvrir et de mettre en œuvre les "meilleures pratiques". L'objectif est

de fournir les connaissances, les outils et les solutions nécessaires à l'amélioration de la productivité et de la qualité des industries de la région. Les activités de prévision technologique constituent un volet important du programme de l'ONUDI en Amérique latine et dans les Caraïbes, et pourraient, après un nouvel examen, être appliquées avec succès dans les pays d'Europe orientale et les nouveaux États indépendants.

À Minsk, l'ONUDI a organisé un séminaire sur la politique d'innovation et la commercialisation de la recherche et du développement à l'intention de quelque 60 représentants des pouvoirs publics, d'instituts de recherche et de développement, d'universités, de parcs technologiques et de l'industrie. Le séminaire abordait également le rôle de l'ONUDI et du PNUD dans la promotion de méthodes novatrices et de partenariats internationaux.

Parallèlement à ses activités à titre de forum mondial, l'ONUDI a continué d'élaborer et d'appuyer l'exécution de programmes et de projets de coopération technique dans toute la région ainsi que de promouvoir la coopération entre les pays. Les activités menées dans le cadre des sept programmes intégrés en cours d'exécution se sont poursuivies (y compris dans les différentes régions de la Fédération de Russie), et un nouveau programme intégré a été mis au point en Ouzbékistan. Un séminaire sur les investissements a également été organisé dans ce même pays en décembre, lors d'une semaine de promotion du pays, parrainée par l'Organisation japonaise du commerce extérieur.

L'intensification du dialogue avec la communauté des donateurs, sur les instances de la Conférence générale, a été profitable en 2000. La République tchèque a accordé, en ex-République yougoslave de Macédoine, un financement correspondant à la première année d'un projet triennal de production moins polluante. Dans le cadre de l'aide au développement officielle multilatérale tchèque, un nouveau programme a été mis au point pour l'Ukraine dans le but d'éliminer progressivement les substances appauvrissant la couche d'ozone.

La Conférence générale a également demandé que des mesures appropriées soient prises afin d'aider la région des Balkans à reconstruire et à développer, en collaboration avec d'autres organisations et institutions internationales, sa structure industrielle. Les activités "autonomes" visaient spécifiquement la reconstruction et le relèvement après une période de crise. Au cours de l'année, des discussions ont été engagées avec des donateurs potentiels concernant un programme régional d'appui, dans la région des Balkans, aux organisations de la société civile liées à l'agro-industrie. Des discussions ont également été entamées par la suite avec les autorités de la République fédérale de Yougoslavie en vue d'une coopération possible visant à créer une agence pour la promotion des investissements chargée de mobiliser les donateurs. D'importantes consultations ont également eu lieu avec le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine concernant un programme pour l'élimination progressive, dans le cadre du Protocole de Montréal, des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Un projet de gestion de l'environnement et de lutte contre la pollution, qui sera financé par le Gouvernement hongrois, aura pour objectif immédiat le nettoyage du bassin de la rivière Tisza, pollué par des déchets dangereux. Il définira, dans l'optique d'une politique intégrée de gestion de l'environnement, un cadre stratégique comportant un plan de gestion des risques.

En collaboration avec le Gouvernement slovène, un projet régional a été élaboré afin d'aider les pays en transition à renforcer leurs capacités aux fins d'un développement industriel durable, et un programme a été mis au point avec la Turquie afin de promouvoir les petites et moyennes entreprises dans les NEI. Le FEM a octroyé un

financement devant permettre d'entreprendre le transfert de technologie écologiquement durable vers les pays du bassin du Danube.

Les activités menées par l'ONUDI en Roumanie ont notamment consisté à introduire des normes de sûreté et de qualité alimentaires dans l'industrie alimentaire, ainsi qu'à étudier la possibilité de créer un parc industriel à Craiova. En République de Moldova, une étude sur le rendement énergétique industriel a été effectuée et des activités de suivi définies et formulées. Au Bélarus, un projet de développement des capacités en matière de commercialisation des résultats de la recherche, de transfert de la technologie et de promotion des investissements est en cours d'exécution.

Un des objectifs essentiels a consisté à développer le rôle des nouveaux donateurs de la région, en particulier en ce qui concerne le financement de programme et de projets dans des pays voisins. Outre les activités susmentionnées, la Slovaquie a financé la création d'un bureau pour la promotion de la technologie et des investissements à Bratislava, et la Turquie a continué d'apporter son soutien financier au Centre pour la coopération industrielle régionale de l'ONUDI à Ankara.

E. Amérique latine et Caraïbes

Les activités de l'ONUDI en Amérique latine et dans les Caraïbes ont principalement porté sur les programmes intégrés et la prévision technologique; elles ont été complétées par diverses autres initiatives, dont l'importance a été attestée par plusieurs visites de haut niveau tout au long de l'année.

Les progrès accomplis dans le cadre des programmes intégrés sont d'ores et déjà visibles à ce stade précoce d'exécution. En Colombie et au Guatemala, les programmes sont cofinancés par des contributions des pays bénéficiaires, ce qui facilite l'exécution d'un nombre accru d'éléments. Dans les deux pays, l'accent principal porte sur l'appui aux PME ainsi que sur la promotion des investissements et l'accroissement de la compétitivité au plan international. Les chefs d'entreprise de la région de Peten (Guatemala) ont commencé à bénéficier de services consultatifs concernant la création de petites entreprises; le crédit et le financement; le développement et le transfert de technologie; le contrôle de la qualité et les informations en matière d'investissement. Ces services sont offerts par un centre nouvellement créé en vue de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises.

En Colombie, plusieurs études relatives à la promotion des investissements ont été menées à bien et un programme de soutien aux chaînes de production a été lancé en décembre. Deux groupes de producteurs de denrées alimentaires ont été sélectionnés afin de bénéficier d'une assistance technique financée par l'ONUDI, et le Gouvernement a alloué une somme d'un million de dollars afin de mettre en œuvre d'autres éléments du programme.

En Bolivie, les efforts se sont axés sur la mise en œuvre d'activités ayant trait à l'agro-industrie, à l'élaboration de politiques et à l'établissement de réseaux d'information. Des actions concrètes ont été engagées dans trois secteurs clefs des PME: industrie textile, industrie agroalimentaire et viticulture. Un appui a été octroyé à l'Agence bolivienne de promotion des investissements et les principales institutions et provinces ont vu renforcer leur capacité à gérer l'information et à travailler en réseau.

Tout au long de la période considérée, l'exécution du programme intégré pour Cuba a évolué d'une façon dynamique. Les éléments du programme ont presque tous été traités

par des services organiques de l'ONUDI, en partie par l'intermédiaire de missions hors Siège. Des contributions importantes ont d'ores et déjà donné des résultats appréciables dans les domaines suivants: information industrielle, gestion innovante des PME, élaboration et application de normes de sécurité alimentaire, réalisation d'audits environnementaux et énergétiques dans six usines.

Le programme intégré pour le Honduras a pour objectif d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement, le secteur privé et la société civile pour instaurer un développement industriel compétitif permettant de garantir des moyens de subsistance durables par la création de revenus et d'emplois. La bonne gouvernance, l'habilitation des micro, petites et moyennes entreprises comme moteur de croissance dynamique, ainsi qu'une gestion des ressources respectueuses de l'environnement constituent autant d'objectifs essentiels du programme. L'exécution du programme commencera après l'approbation de l'accord relatif au fonds d'affectation spéciale conclu avec le pays bénéficiaire.

S'appuyant sur l'initiative régionale de prévision technologique lancée avec le Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS) de Trieste (Italie), on a mis l'accent, en 2000, sur la création de comités nationaux; sur l'élaboration de programmes et de manuels de formation; sur la mise au point de programmes nationaux de prévision technologique; sur le recensement des compétences et des moyens disponibles dans les pays participants; et sur le renforcement, au niveau régional, d'une structure de communication électronique. Le programme régional de l'ONUDI, qui est toujours à l'examen, prévoit cinq étapes: a) recensement des compétences et des moyens; b) élaboration de programmes nationaux; c) exécution des activités de prévision technologique; d) diffusion des résultats; et e) mise en œuvre de recommandations pratiques.

Quatre pays (Argentine, Brésil, Uruguay et Venezuela) ont mené à bien les deux premières étapes et quatre autres (Bolivie, Chili, Colombie et Mexique) ont entamé ou terminé l'étape de recensement. Un séminaire régional organisé à Montevideo du 10 au 13 décembre et auquel ont participé plus de 70 personnes de plus de 15 pays a eu pour objet d'examiner et de déterminer les actions à mener. Afin de garantir un impact maximal au plan national, les partenaires des pays participants sont des institutions nationales de premier plan, notamment des services relevant du Président, les ministères de la science et de la technologie et les conseils nationaux pour la science. De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du CIS (www.foresight.ics.trieste.it).

EUROPALIA est une manifestation organisée annuellement par l'ONUDI afin de renforcer la coopération industrielle et technique entre les entreprises latino-américaines et européennes et afin d'échanger des données d'expérience et le savoir-faire technique et institutionnel dans le domaine du développement agro-industriel. EUROPALIA 2000, qui s'est tenue à Paris et a été organisée par le Bureau pour la promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI, a rassemblé quelque 300 participants.

Au plan régional, les négociations tenues à Vienne en février avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont abouti à la reprise des relations entre les deux organisations. L'ONUDI soutiendra les activités du Groupe commun CEPALC/ONUDI chargé de l'industrie et la technologie à Santiago (Chili) par l'offre des compétences techniques de consultants tant nationaux qu'internationaux, afin d'effectuer des études et des analyses sectorielles, et d'aider en particulier le secteur de l'industrie privée.

F. Représentation hors Siège

À la fin de l'année 2000, l'Organisation comptait 36 bureaux, dont 10 bureaux régionaux et 18 bureaux de pays. En 2000, de nouveaux chefs de bureaux régionaux ont été nommés en Inde, au Nigéria et en Thaïlande. Cependant, la nature et le rôle des bureaux extérieurs sont demeurés inchangés en raison du montant limité des ressources financières. S'agissant de la formulation et de l'exécution de programmes et de projets, les bureaux de pays ont continué de n'avoir que peu de responsabilités. De leur côté, les bureaux régionaux – qui devraient fonctionner comme des centres techniques régionaux – n'étaient pas pleinement opérationnels, car il n'était pas encore possible de déployer le personnel technique nécessaire.

En 2000, on s'est de nouveau attaché à adapter le programme de représentation hors Siège de l'ONUDI à l'environnement opérationnel évolutif de l'aide au développement. Au cours du second semestre, l'Organisation a engagé d'importantes discussions avec les États Membres concernant la nécessité de développer et de modifier qualitativement sa structure hors Siège de façon à améliorer la pertinence et l'efficacité de ses activités de coopération technique. Cela nécessiterait de transférer vers le terrain, en matière de programmation et de gestion de projets, d'importantes responsabilités qui sont actuellement assumées au Siège. Les États Membres, bien qu'ils aient réaffirmé la nécessité de décentraliser l'Organisation afin d'en accroître l'efficacité, ont prié celle-ci, pour le moment, de consolider et de stabiliser sa structure hors Siège existante tout en éliminant les carences organisationnelles.

V

Gestion axée sur les résultats

L'ONUDI a élaboré son système de gestion axée sur les résultats afin de fournir une information en retour et de tirer des enseignements permettant à sa direction et à ses partenaires de procéder à des évaluations et de prendre des mesures correctives en vue d'une efficacité, d'une efficacité et d'un impact sans cesse accrus.

La performance fait l'objet d'un suivi tant interne qu'externe. Les facteurs internes, telles l'efficacité administrative et financière et l'efficacité des processus, sont évalués pour l'information de la direction. Sur le plan externe, l'élaboration de modules de services, l'efficacité de la mise en œuvre, l'efficacité et l'impact – notamment la satisfaction du client – sont mesurés pour garantir la qualité des services fournis. La performance est suivie continuellement, un aspect étant par exemple la façon dont l'ONUDI s'acquiesse de ses mandats et se conforme au Plan de travail, la façon dont elle gère ses ressources et met en œuvre les processus.

Les processus de base ayant trait aux programmes intégrés comportent la mise sur pied d'équipes chargées de déterminer, de formuler et de mettre en œuvre les services de l'ONUDI d'une façon intégrée et qui tiennent compte des besoins. La qualité des services intégrés est évaluée par rapport aux critères définis couvrant l'efficacité de la phase d'élaboration des programmes, la qualité des programmes élaborés, l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre, les résultats obtenus et l'impact produit dans les pays bénéficiaires.

Le suivi des facteurs externes qui peuvent empêcher l'ONUDI d'obtenir les résultats escomptés est d'une grande importance dans le concept de programme intégré. Par facteurs externes, on entend par exemple le paiement par les États Membres de leurs quotes-parts et, mieux, la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Le présent chapitre examine le système intégré de gestion axée sur les résultats et de mesure de la performance. Il expose également une mesure quantifiable de la performance de l'ONUDI en 2000 pour ce qui est des projets de coopération technique approuvés et exécutés.

Conformément aux mandats des organes directeurs, le rapport annuel constitue également un rapport sur l'exécution du programme. Dans ce contexte, les appendices fournissent des informations, principalement sous forme de tableaux et de graphiques, sur un large éventail d'activités menées pendant l'année.

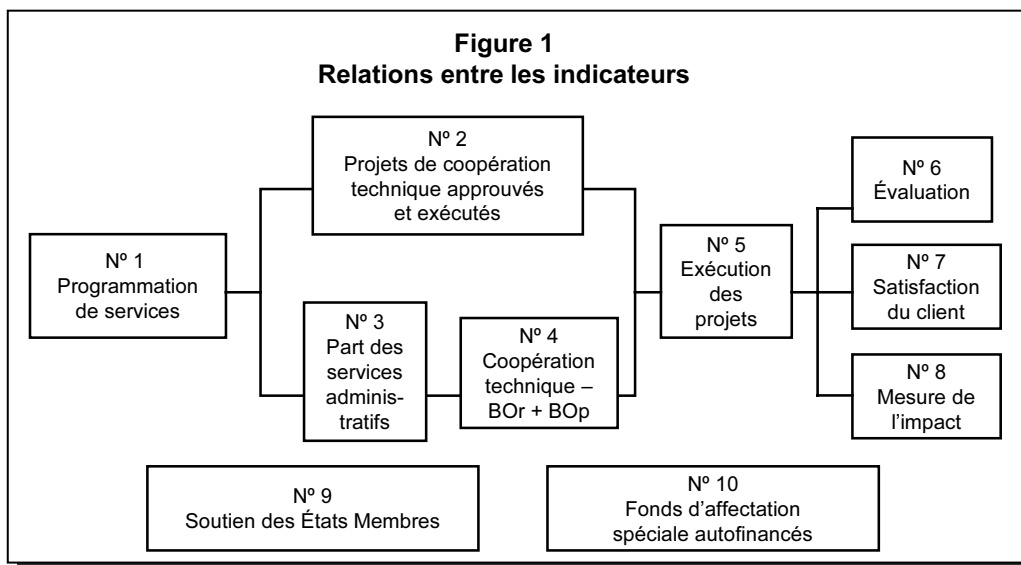
A. Système de gestion axée sur les résultats

Dans le Rapport annuel pour 1998, le Secrétariat a introduit un système d'indicateurs de performance propre à faciliter une évaluation globale pour répondre à trois questions: Que fait l'ONUDI? Quels sont les résultats? Et combien coûte l'ONUDI? En 2000, l'application d'un système d'indicateurs de performance a été marquée par les améliorations suivantes:

- ❑ À des fins de gestion interne, un système intégré de rapports financiers mensuels a joué un rôle important pour la fixation des objectifs, le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des services de l'ONUDI. Le système et le modèle de recrutement qui l'accompagne ont permis à l'ONUDI de stabiliser sa situation financière et de hiérarchiser ses services dans le contexte d'une réduction des activités de coopération technique et des recettes du budget opérationnel.
- ❑ L'élaboration d'indicateurs de performance et d'impact a continué de faciliter l'évaluation par les responsables d'équipes et la direction. Les États Membres ont été informés des progrès réalisés à des réunions tenues en mars et en novembre.
- ❑ Le Secrétariat a élaboré un nouveau système de gestion axée sur les résultats et de contrôle de la performance en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des stratégies de l'ONUDI. Le système couvre maintenant quatre dimensions: la perspective directe, la perspective financière, la perspective du processus interne et la perspective de l'apprentissage et du développement.

Les indicateurs de performance à l'échelle de l'Organisation élaborés en 1999 ont été actualisés pour couvrir l'an 2000. Les 10 indications présentées à l'appendice M reflètent la performance de l'ONUDI dans certains domaines spécifiques. Les données relatives aux années antérieures ont été incluses à des fins de comparaison lorsqu'elles étaient disponibles. La figure 1 indique les relations réciproques entre les 10 indicateurs choisis.

Il y a lieu de réaffirmer que l'élaboration d'indicateurs pour évaluer la performance de l'ONUDI est difficile du point de vue tant conceptuel que technique, mais qu'elle aide l'Organisation à ajouter de la valeur et à produire un impact plus grand que ne le laisseraient supposer les ressources limitées dont elle dispose. L'ONUDI continuera d'améliorer son système d'indicateurs de performance.



B. Gestion des programmes de l'ONUDI axée sur les résultats

En 2000, les trois premiers portefeuilles de services de pays, ainsi que neuf nouveaux programmes intégrés ont été approuvés, ce qui porte le total à 40 programmes intégrés et 3 portefeuilles de services de pays (Brésil, Égypte et Nigéria). Ces derniers peuvent contenir un certain nombre de programmes intégrés de nature locale ou sectorielle, ainsi que des projets et sont mieux adaptés aux besoins de ces grands pays qui ont une structure industrielle plus complexe.

Pour faire en sorte que ses programmes soient bien conçus et bien mis en œuvre, l'ONUDI a publié dans l'année deux nouveaux ensembles de lignes directrices. Les lignes directrices pour la formulation de programmes intégrés régionaux ont été distribuées en mars, mais bien qu'un certain nombre de domaines potentiels ait été proposé, aucun programme intégré régional n'a encore été élaboré. À la suite de larges consultations internes, des lignes directrices pour la mise en œuvre et le suivi de programmes intégrés ont été publiées en décembre. Les lignes directrices pour l'évaluation des programmes intégrés, qui compléteront cette série, sont en préparation.

Mesure de la performance

Les premiers programmes intégrés étant bien avancés dans la deuxième année de leur mise en œuvre, l'un des principaux objectifs, en 2000 a été la mise en place d'un système de mesure de la performance. Un certain nombre d'initiatives interdépendantes ont été prises, qui visent toutes à mieux évaluer l'impact des programmes.

Deux réunions sur l'évaluation de l'impact ont été organisées avec les États Membres durant l'année considérée. À la première, en mars, tous les participants ont convenu qu'il fallait adopter un mécanisme clair et simple mettant en évidence ce qui était mesurable dans le contexte des programmes intégrés de l'ONUDI et se rattachant en même temps à d'autres indicateurs de performance plus importants, tels que la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Cela a préparé le terrain pour la seconde réunion, en novembre, où il a été fait état des progrès de l'élaboration d'un système de mesure de la performance pour les programmes intégrés de l'ONUDI.

La méthodologie du programme étant établie sous la forme de directives et de modèles normalisés, l'un des principaux obstacles à la mesure de la performance des programmes est resté l'insuffisance de données initiales. Sans ces données, il est impossible de montrer les changements résultant de l'intervention de l'ONUDI. Pour remédier à cette situation, les équipes ont été encouragées à se servir des questionnaires proposés dans les lignes directrices pour la formulation de programmes intégrés pour recueillir des données initiales sur les partenaires, les institutions d'appui et les entreprises pilotes potentiels. Une deuxième série de collecte d'informations pourra documenter l'impact au niveau des programmes. Les questionnaires seront améliorés en fonction des réactions reçues de la part des équipes qui les utilisent.

Parallèlement, des efforts ont été déployés au sein de l'ONUDI pour mettre au point un ensemble cohérent d'indicateurs généraux de succès pour chacun des produits identifiés dans les modules de services existants. Bien que les indicateurs de succès aient été adaptés aux divers produits de tous les programmes intégrés, on a considéré qu'il fallait adopter une approche plus systématique pour obtenir plus de données comparables et pour faire mieux comprendre aux parties prenantes des pays concernés les avantages qu'ils pourraient attendre du programme.

Alors que des données initiales et des indicateurs de succès sont indispensables à une mise en œuvre et à un suivi efficaces, les lignes directrices pour la mise en œuvre et le suivi des programmes intégrés définissent la marche à suivre pour enregistrer et mesurer les progrès sous la forme de plans de travail normalisés, de rapports et de réunions d'examen régulières au Siège de l'Organisation et sur le terrain. Des mesures ont également été prises durant l'année pour remédier aux disparités dans l'enregistrement des informations financières, le service du contrôle financier étant chargé de veiller à ce que les chiffres concernant les programmes intégrés, notamment les informations circonstanciées, soient corrigés et mis à jour de façon régulière. L'ampleur de ces disparités a été constatée lors d'un examen comparatif effectué en juillet et août par les directeurs des services dans le souci de rendre les programmes plus réalistes tout en maintenant leur cohérence. Un système interne de rapports financiers est à présent en place (Infobase) pour fournir à l'administration des informations actualisées sur le financement des programmes, la distribution des modules de services, les progrès et la participation.

Au premier semestre de l'année, a été faite une évaluation à l'échelle de l'Organisation du potentiel des programmes approuvés et en cours, principalement pour déterminer où des capitaux d'amorçage limités pouvaient avoir l'impact maximum. L'évaluation a pris en compte le point de vue des équipes (ensemble du programme), des bureaux régionaux (situation des pays), des directeurs des services et des directeurs principaux (modules de services), la mobilisation de fonds et le Bureau exécutif. Cette démarche a abouti à répartir l'allocation de capitaux d'amorçage.

Avant la distribution effective des capitaux d'amorçage en mai, il a été demandé aux équipes d'élaborer un diagramme des fins et des moyens mettant en évidence les produits à obtenir et les résultats escomptés dans un temps donné, ainsi que leurs indicateurs de succès et les ressources nécessaires. Des résultats quantifiés sont attendus en avril 2001.

C. Contrôle interne et évaluation

Le partage des enseignements tirés de l'expérience renforce la coordination et améliore la performance. Dans cet esprit, la base de données concernant les activités mises en œuvre au titre du budget ordinaire et de la coopération technique, disponible à présent sur l'Intranet, devrait aider les fonctionnaires à améliorer en permanence leurs services dans les trois principales dimensions de la performance: rigueur, efficacité et productivité. S'inspirant de la même idée dans une perspective plus large, le Bureau du contrôle interne et de l'évaluation a commencé à envisager un système de contrôle plus interactif en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies. À l'ONUDI, ce système devrait aider à suivre les recommandations émanant de la direction, du Commissaire aux comptes et du Corps commun d'inspection.

En exerçant sa fonction de contrôle, le Bureau du contrôle interne et de l'évaluation se conforme à la réglementation de l'ONUDI ainsi qu'aux instructions administratives. Ainsi, les diverses activités sont menées avec l'équité de l'objectivité nécessaire, pour prévenir et déceler le gaspillage de ressources, les fautes, les abus d'autorité et les erreurs de gestion dans les opérations de l'ONUDI. Pour atteindre les objectifs énoncés dans son mandat, le Bureau examine les allégations reçues concernant une faute ou une autre activité interdite et établit les faits afin de confirmer les allégations ou de les réfuter. À cet égard, un sens profond de la responsabilité est indispensable.

Contrôle interne

La fonction de contrôle interne de l'ONUDI couvre un large champ allant des systèmes de contrôle de gestion à l'observation de la réglementation. En outre, la fonction de coordination couvre la relation existant entre le Secrétariat et le Corps commun d'inspection.

En 2000, le Bureau a produit 34 rapports ou études de contrôle interne, dont le champ d'application variait considérablement. De nombreux examens ont été réalisés à la suite des demandes et observations formulées par l'administration pendant le suivi périodique des opérations de l'ONUDI. Ces brèves études ne débouchent pas toujours sur des recommandations précises, mais visent à aider le processus de décision. Au cours de l'année, 12 rapports de ce type ont été remis au Directeur général (7 pour information ou clarification et 5 pour mettre en lumière des lacunes dans les mécanismes de contrôle).

En termes généraux, les vérifications des comptes sont des événements planifiés qui ont pour objet: a) d'examiner la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles; b) de passer en revue les systèmes établis en vue de garantir la conformité aux politiques, plans, règles, règlements et autres instructions administratives; et c) d'évaluer la rigueur et l'efficacité avec lesquelles les ressources sont employées. Les activités de vérification des comptes font intervenir un processus systématique qui aboutit à des recommandations visant à remédier aux lacunes ou à améliorer les résultats. En 2000, cinq rapports de vérification des comptes ont été publiés: trois consacrés à un projet de coopération technique et deux aux finances et à la gestion. Un poste vacant sera pourvu en 2001 et plusieurs questions restées en suspens seront alors traitées.

Des enquêtes sont menées en cas d'allégations précises relatives à d'éventuelles violations de la réglementation, des règles et d'autres textes administratifs pertinents relatifs aux fautes, aux erreurs de gestion, au gaspillage de ressources et à l'abus de pouvoir. Les trois enquêtes menées en 2000 avaient trait à deux projets de coopération technique et à un bureau extérieur. Tous les rapports sont communiqués directement au Directeur général, assortis de recommandations qui sont affichées sous forme d'enseignements sur l'Intranet. Une fois examinés et approuvés par le Directeur général, les rapports sont de nouveau examinés avec les bureaux concernés.

Les commentaires font suite essentiellement à des demandes du Directeur général concernant diverses questions. En 2000, au total, 14 commentaires de vérification des comptes concernant des questions d'organisation ont été remis au Directeur général.

Évaluation

Le Bureau du contrôle interne et de l'évaluation a continué d'administrer des programmes et des projets autonomes et de participer à leur évaluation, à l'exclusion de ceux exécutés au titre du Protocole de Montréal, qui dispose de son propre système d'évaluation. Le Bureau a également contribué à la conception du système de suivi et d'évaluation relatif aux programmes intégrés.

Nombre d'évaluations, 1998-2000

	1998	1999	2000
Auto-évaluations (rapports sur l'état d'avancement finals)	125	50	62
Évaluations approfondies indépendantes	9	17	13
Total	134	67	75

Après avoir diminué pendant plusieurs années, le nombre de rapports d'auto-évaluation s'est stabilisé. La légère augmentation observée en 2000 est due à une meilleure application des lignes directrices en matière de suivi et d'évaluation. Les évaluations approfondies indépendantes ont maintenu leur place dans le système. Le personnel a directement participé à cinq évaluations approfondies, notamment à des missions sur le terrain. La part des évaluations à moyen terme est restée assez faible (environ 40 % du total) du fait que les directeurs de projet remettent souvent les évaluations à plus tard. Aucune évaluation approfondie a posteriori n'a été menée en 2000, car les budgets affectés aux projets ne prévoient pas d'évaluations plusieurs années après l'achèvement des projets.

Pour les projets évalués, l'analyse statistique de la qualité s'appuie sur des données tirées de tous les rapports d'évaluation examinés pendant l'année. En 2000, cela a représenté des activités au titre du programme de coopération technique d'un montant total de 42 541 195 dollars en termes de budgets révisés et 36 338 177 dollars en termes de dépenses.

Durée d'exécution: Environ 40 % des projets évalués ont été achevés dans les délais ou avec un retard inférieur à 50 % de la durée totale prévue. Quinze pour cent des projets évalués ont pris trois fois plus de temps que prévu ou davantage. Il se peut que des facteurs externes défavorables aient joué, mais le nombre de projets achevés plus tard que prévu montre que la planification continue d'être trop optimiste pour ce qui est des calendriers d'exécution.

Évaluation des produits: Sur 456 produits évalués en 2000, 79 % ont été jugés conformes ou supérieurs aux prévisions. Ces résultats sont comparables à ceux de 1999.

Évaluation globale (productivité): La productivité est mesurée par la réalisation ou la probabilité de réalisation de l'objectif du projet. Après un pourcentage exceptionnellement élevé de résultats satisfaisants ou meilleurs que prévus en 1999 (90 %), l'indicateur de productivité s'est établi à 82 % en 2000.

Évaluation globale (productivité)
(en pourcentage)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Mieux que prévu	--	--	2	4	7	3
Comme prévu	46	54	44	44	59	52
Légèrement moins bien que prévu mais satisfaisant	25	23	23	37	24	27
Total partiel	71	77	69	85	90	82
Moins bien que prévu	23	15	27	10	7	11
En difficulté	--	--	4	2	1	5
Total partiel	23	15	31	12	8	16
Indéterminé	6	8	--	3	2	2
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Renforcement des capacités: Les projets de renforcement des capacités l'emportent de loin sur les projets d'appui direct (76 % contre 24 %). Leur part dans le budget était même supérieure (84 %), ce qui signifie que les projets de renforcement des capacités sont en général plus importants.

Environnement: Environ 30 % de tous les projets évalués comportaient principalement des objectifs écologiques (46 % en termes de budget).

D. Analyse statistique globale

La coopération technique est entrée dans une nouvelle ère en 1999 avec le lancement des programmes intégrés. Durant la période de consolidation de l'ancien et du nouveau en 2000, les dépenses totales de coopération technique sont tombées à 68,7 millions de dollars É.-U. (fig. 2). Toutefois, le montant net des projets approuvés a continué d'augmenter pour atteindre 87,8 millions en 2000 contre 81,6 millions en 1999 (voir ci-après la partie E concernant la mobilisation de ressources financières).

Sur le plan géographique, la région Asie et Pacifique a continué d'être le plus grand bénéficiaire des services de coopération technique de l'ONUDI. Sa part est pourtant tombée de 47 % en 1999 à 39 % en 2000 en faveur de toutes les autres régions. L'Afrique est restée le deuxième bénéficiaire de ces services, avec une part de 27 %, dont 20 % pour les pays de l'Afrique subsaharienne. Les parts de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Europe et des NEI ont atteint 18 et 9 % respectivement (fig. 3).

L'analyse des dépenses de coopération technique de l'ONUDI en 2000, conformément au système de classification de la Banque mondiale, fait apparaître qu'un tiers de ces dépenses est allé aux pays à faible revenu et deux tiers aux pays à revenu intermédiaire (fig. 4).

Alors que le Protocole de Montréal continue d'être la principale source de financement des dépenses de coopération technique, sa part est tombée de 42 % en 1999 à 39 % en 2000 (fig. 5). En conséquence, la part du Fonds de développement industriel et celle des fonds d'affectation spéciale sont passées de 23 % en 1999 à 27 % en 2000 et de 11 à 19 % respectivement. La part du PNUD est toujours en baisse.

La répartition selon les éléments de projet est restée dans l'ensemble inchangée par rapport aux années précédentes. La part de la sous-traitance est retombée à 32 % après avoir atteint 39 % en 1999. Par ailleurs, l'élément agents engagés au titre de projets est passé de 34 % en 1999 à 40 % en 2000. Alors que la part de l'élément matériel s'est stabilisée à 18 %, celles des bourses et de la formation ont légèrement augmenté (fig. 6).

L'analyse des dépenses de coopération technique en 2000, par priorité du Plan de travail de l'ONUDI, donne une image semblable à celle de l'année précédente: la part la plus élevée revenait toujours à la rubrique développement industriel écologiquement durable/protocoles internationaux (39 %) suivie des stratégies et technologies industrielles écologiquement durables (14 %), de la promotion des investissements et de la technologie y relative (20 %) et des agro-industries (8 %) (fig. 7). La tendance suivie sur le plan de ces dépenses a été essentiellement la même que pour l'année précédente.

Après la période de consolidation de l'année 2000, la coopération technique pourrait s'accélérer en 2001 et tirer profit également de l'accroissement du nombre de projets approuvés en 1999 et en 2000.

Figure 2. Exécution et approbation des projets de coopération technique, 1991-2000

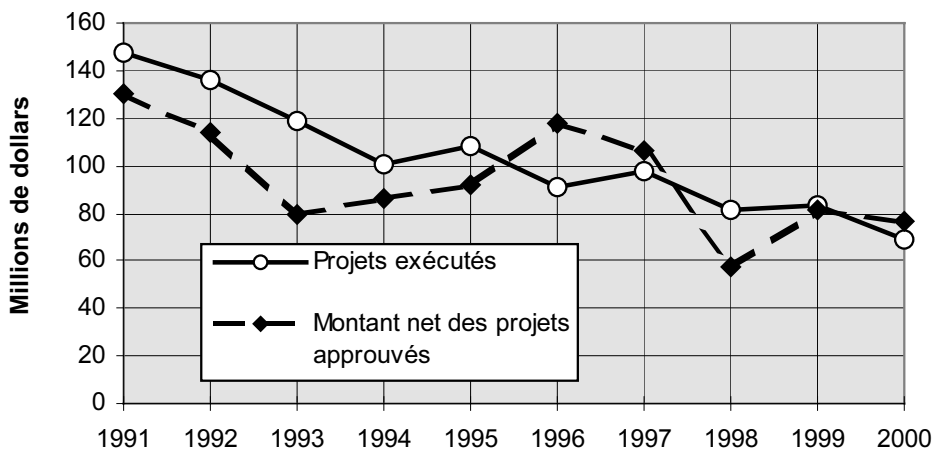


Figure 3. Dépenses de coopération technique par région, 2000

(à l'exclusion des projets mondiaux et interrégionaux)

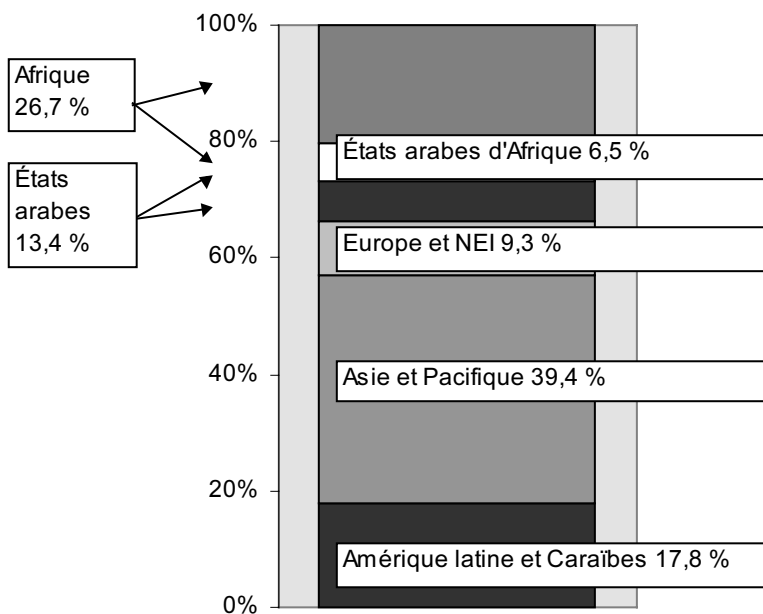


Figure 4. Bénéficiaires des projets de coopération technique de l'ONUDI, 2000
Classification de la Banque mondiale

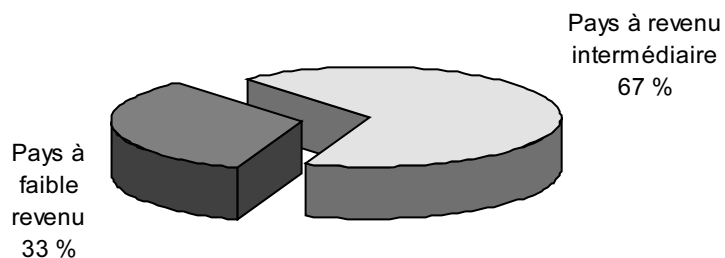


Figure 5. Dépenses de coopération technique par source de financement, 2000

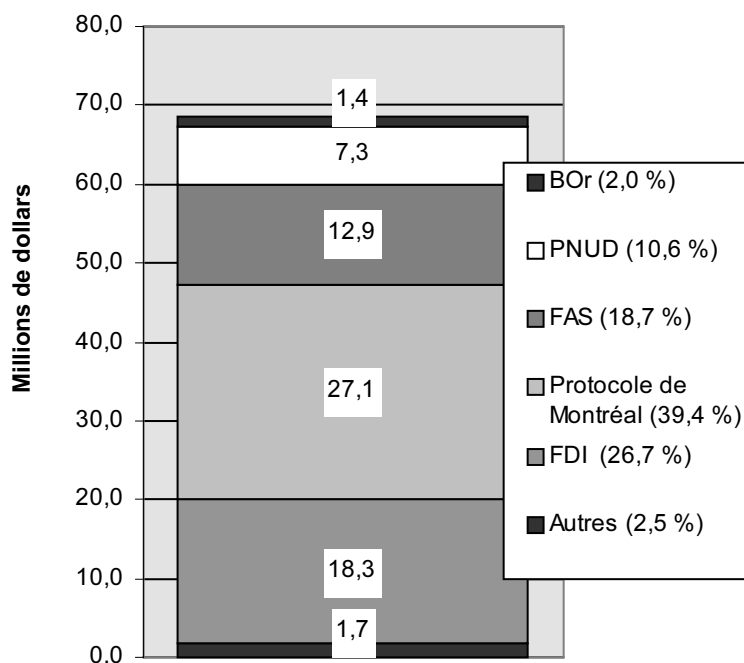


Figure 6. Dépenses de coopération technique par élément de projet, 2000

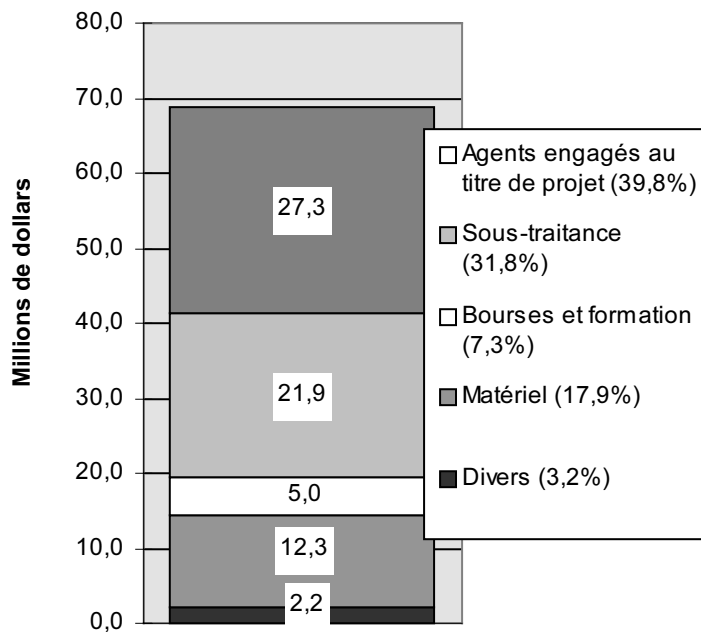
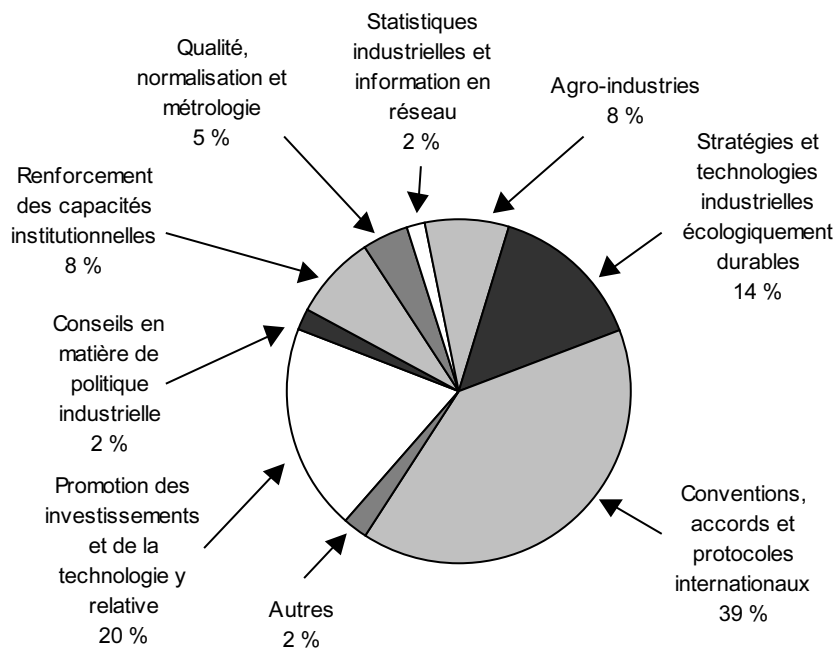


Figure 7. Exécution des projets de coopération technique par priorité du Plan de travail, 2000



E. Mobilisation de ressources financières

En 2000, les nouvelles initiatives en matière de mobilisation de ressources financières et les programmes intégrés lancés au cours des deux années précédentes ont commencé à porter leurs fruits. Comme il est indiqué dans le rapport annuel pour 1999, les consultations engagées avec plusieurs donateurs sur la fourniture de fonds ciblés mais programmables devaient déboucher sur des résultats en 2000. Il en est effectivement résulté une augmentation considérable des fonds de ce type. Le Danemark a continué de verser environ 2 millions de dollars par an. Le Royaume-Uni a non seulement versé la contribution de 1 million de dollars qu'il avait annoncée en 1999 mais aussi apporté, juste avant la fin de l'année 2000, un montant supplémentaire de 2 millions de dollars pour l'ensemble des programmes intégrés. En outre, l'Autriche a versé 1 million d'euros pour les programmes intégrés, la Norvège environ 660 000 dollars pour des activités spécifiques liées à l'environnement dans le cadre des programmes intégrés en Afrique, le Koweït 100 000 dollars et l'Irlande 116 000 dollars. De plus, l'Italie et l'Autriche ont contribué à l'élément contributions générales programmables du Fonds de développement industriel. Ces fonds ayant été pour l'essentiel reçus à la fin de l'année, ils n'avaient pu être alloués à la date du 31 décembre. Le solde de ces fonds programmables provenant des donateurs disponible à la fin de 2000 s'élevait à 6,2 millions de dollars, contre 3,2 millions à la fin de 1999, soit une augmentation de 3 millions de dollars.

Cet accroissement s'est révélé très précieux car il a permis à l'ONUDI d'entreprendre rapidement les activités prioritaires, de pallier au manque de ressources pour certaines composantes essentielles et d'attirer d'autres contributions. Il faut espérer que d'autres donateurs envisageront d'apporter de telles contributions, afin que la souplesse nécessaire soit maintenue pour assurer une exécution optimale des programmes étant donné les contraintes financières.

L'accès aux fonds bilatéraux (à savoir des fonds fournis en principe par des donateurs déterminés à des pays partenaires) s'est également considérablement amélioré. C'est le cas surtout dans des pays où un programme intégré est en place. Les donateurs et les bénéficiaires se sont félicités de l'approche suivie et ont fourni des fonds, principalement par l'intermédiaire du mécanisme des fonds d'affectation spéciale. D'importants montants ont été approuvés en 2000 par l'Italie et la Norvège pour des programmes en Ouganda, à Sri Lanka et en Tunisie. Un accord a été signé à la fin de l'année avec l'Espagne en vue du financement d'une composante importante du programme intégré du Maroc, financement représentant la première contribution majeure au titre de la coopération technique apportée par l'Espagne à l'ONUDI. Le montant net des projets approuvés de 14,9 millions de dollars indiqué sous cette rubrique n'englobe que les versements effectivement reçus; les versements pour les années futures effectués dans le cadre d'accords signés au titre de fonds d'affectation spéciale avec les donateurs en 2000 (et qui ne sont donc pas compris dans les montants nets approuvés) s'établissent à 7,9 millions de dollars. Jusqu'en 2000, le montant de ces versements pour des années futures était resté marginal.

Le montant net des projets et programmes approuvés, toutes sources de financement confondues, s'est élevé à 76,9 millions de dollars, contre 81,6 millions en 1999. Cependant, étant donné l'abandon des types et des modes de financement traditionnels, comme on l'a vu ci-dessus, les chiffres nets des approbations ne font plus ressortir le volume total des fonds mobilisés au cours de l'année. Comme il a été expliqué plus haut, outre les montants nets approuvés, le solde non alloué des fonds programmables provenant des donateurs a été accru de 3 millions de dollars au cours

de l'année, et compte tenu des versements pour des années futures effectués dans le cadre d'accords signés au titre de fonds d'affectation spéciale, le volume total des ressources financières mobilisées en 2000 s'est élevé à 87,8 millions de dollars.

De surcroît, pour pouvoir comparer les montants approuvés pour 1999 et 2000, il faut garder à l'esprit que les contributions des donateurs sont faites essentiellement dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Le taux de change moyen en 1999 était de 0,93 dollar pour 1 euro, alors qu'il était de 1,08 dollar pour 1 euro en 2000, soit une baisse de 16 %. C'est ainsi que l'équivalent en dollars des montants approuvés en 2000 s'est trouvé réduit de plusieurs millions de dollars.

Les montants approuvés au titre du Fonds de développement industriel et des fonds d'affectation spéciale par région et par catégorie figurent à l'appendice B. Les projets sont décrits en détail dans la liste des activités de coopération technique (IDB.24/2/Add.1).

Le financement provenant des fonds du PNUD destinés aux activités de base continue de diminuer. En 2000, les montants nets approuvés au titre de cette source se sont établis à 4,6 millions de dollars seulement. Compte tenu de la situation financière du PNUD, l'on ne saurait s'attendre à une reprise rapide de ce financement.

Les montants nets approuvés au titre du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ont été de 29,5 millions de dollars, ce qui est à peu près la moyenne enregistrée ces dernières années. Les montants annuels nets approuvés se sont stabilisés à ce niveau élevé, ce qui a permis à l'ONUDI de maintenir le taux annuel d'exécution au titre de cette source de financement.

D'autres évolutions des plus importantes sont survenues au cours de l'année en ce qui concerne les relations entre l'ONUDI, d'une part, et le FEM et la Commission européenne, d'autre part. Au titre d'un financement du FEM et du PNUD, un projet d'une valeur totale de 8,9 millions de dollars a été approuvé pour l'Inde dans le domaine de l'énergie non polluante. Dans un autre projet financé par le FEM pour le bassin du Dniepr associant plusieurs organismes, l'ONUDI s'est vu confier la responsabilité de plusieurs composantes pour une valeur totale de près de 1,3 million de dollars. Par ailleurs, un projet préparatoire tendant à l'élaboration d'un plan d'action stratégique pour l'écosystème marin du golfe de Guinée a été approuvé, qui est susceptible de déboucher sur un vaste projet dans les années à venir. À la fin de l'année, le FEM a également approuvé la phase principale d'un projet d'utilisation rationnelle de l'énergie en Chine d'une valeur de 7,4 millions de dollars et d'un projet de près d'un million de dollars pour la vallée du Danube. (Ces deux derniers projets ne sont pas pris en compte dans les statistiques données plus haut, mais le seront dans les montants approuvés pour 2001.) En outre, une étape décisive a été franchie pour ce qui est de l'accès au financement du FEM. Jusqu'ici, l'ONUDI ne pouvait avoir accès à ce financement que par l'intermédiaire de l'un des trois agents d'exécution, à savoir le PNUD, le PNUE ou la Banque mondiale. Au printemps, le Conseil du FEM a décidé de permettre à l'ONUDI de travailler directement avec le secrétariat du FEM à l'exécution des projets, y compris le financement. Plus tard dans l'année, l'Organisation s'est vu octroyer le statut d'agent d'exécution avec des possibilités élargies, ce qui lui permet de travailler directement avec le secrétariat du FEM pour toutes les activités. Dans le cadre de plusieurs projets opérationnels du FEM, en particulier mais non exclusivement dans le domaine des polluants organiques persistants et du changement climatique, cette évolution ouvre d'importantes perspectives tant pour la coopération avec le secrétariat du FEM que pour le financement des projets.

La situation a également évolué positivement avec la Commission européenne. Un projet a été approuvé pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine dans le

cadre duquel l'ONUDI exécutera des activités d'une valeur de 8,2 millions d'euros. De plus, la finalisation des modalités de travail détaillées entre l'ONU et la Commission européenne avance. Une fois ce processus achevé, en principe au cours des mois à venir, les organismes des Nations Unies pourront coopérer directement avec la Commission et obtenir un financement au titre de projets. Étant donné que plusieurs autres projets sont en cours de discussion, la conclusion de ces modalités pourrait rapidement entraîner une intensification de la coopération.

Les montants approuvés pour 2000 comprennent également les fonds résultant du solde inutilisé des crédits ouverts, par suite de l'adoption de la résolution GC.8/Res.4 de la Conférence générale. Ces fonds sont actuellement utilisés dans les programmes intégrés et, avec le Programme ordinaire de coopération technique, ils ont donné à l'Organisation la souplesse nécessaire pour entreprendre les activités et faciliter une exécution équilibrée des programmes. En raison de sa nature spéciale, aucun nouveau financement ne sera disponible en 2001 au titre de ce poste.

Les efforts de mobilisation de fonds à tous les niveaux pour les programmes intégrés se poursuivront sans relâche en 2001. Il s'agira de missions spéciales sur le terrain au cours desquelles, en étroite coopération avec le gouvernement, les donateurs seront contactés pour participer au financement des programmes. Il est prévu par ailleurs que les contributions, tant en espèces qu'en nature, provenant des gouvernements et d'autres participants nationaux, augmenteront.

Comme le montre l'appendice C, le financement mobilisé pour les programmes intégrés en 2000 s'élève à 32,4 millions de dollars, soit une progression de plus d'un tiers par rapport aux 23,7 millions de dollars de 1999.